

À TRAVERS NOS VILLAGES

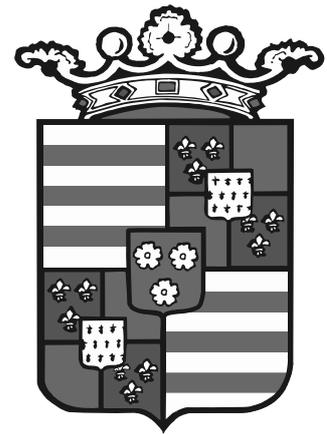
JANVIER 2021



Trimestriel d'information
Édité par l'Administration communale de Momignies

www.momignies.be

Le Mot du Bourgmestre



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Nous venons de tourner la page de l'année 2020. Une année qui fut difficile et éprouvante à bien des égards.

Elle fut rythmée par la pandémie du Coronavirus, nous faisant ainsi vivre une crise à la fois sanitaire, économique et sociale. Certains d'entre vous, d'entre nous, ont vécu de véritables drames : la perte d'un proche, la maladie, la perte d'un emploi. Et pourtant, de belles valeurs ont dominé tout au long de cette crise : la solidarité, l'intelligence collective, la créativité, la capacité d'adaptation. Nos commerçants et petits producteurs ont en effet fait preuve de résilience en réinventant leur activité. Certaines productions essentielles ont été recentrées en Wallonie. De grands mouvements de solidarité et d'entraide ont vu le jour pour soutenir, notamment, les travailleurs de première ligne. Nous pouvons et devons tirer les enseignements positifs de la crise du Coronavirus.

À cet égard, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à tout le personnel soignant (médecins, infirmiers, aides-soignants, etc.) mais également à l'entièreté du personnel communal qui a assuré la continuité du service public tout au long de la crise. Je vous remercie également vous, toutes et tous, chères concitoyennes, chers concitoyens, pour le respect des règles sanitaires qui nous ont été imposées. Cela n'a été facile pour personne.

Le Coronavirus n'est pas la seule triste nouvelle qui est venue assombrir le ciel bleu de Momignies. Nous ne pouvons en effet évoquer l'année 2020 sans avoir une pensée émue pour celui qui fut notre Bourgmestre pendant plus de 30 ans, Albert. Véritable dinosaure de notre politique communale et provinciale, Albert avait décidé en 2020 de me passer le flambeau du mayorat pour une retraite bien méritée. En ce début d'année nouvelle, mes pensées se tournent évidemment vers lui, mon mentor, et également vers Guy ABRASSART, Président de l'asbl pour la promotion du tourisme, la conservation de la nature et la sauvegarde du cadre de vie en Thiérache, ancien échevin et conseiller communal, qui nous a quittés en octobre dernier.

Mes pensées vont également vers les jeunes, les étudiants, toutes les associations (clubs sportifs, jeunesses, etc.), les personnes isolées, nos aînés, ... Toutes ces personnes lourdement impactées par les conséquences de l'année que nous venons de traverser. Pour 2021, je fais le vœu que nous puissions tous retrouver notre vie normale. Gageons pour cela que nous puissions rapidement tous bénéficier du vaccin mis au point, notamment grâce à nos chercheurs belges.

Enfin, je sais que nombre d'entre vous s'inquiètent à la suite de l'annonce de la fermeture de la banque ING à Momignies. Comme vous, je souhaite maintenir ce service essentiel aux citoyens. C'est pourquoi je tiens à vous informer que j'ai, en tant que Bourgmestre, activé une demande auprès de Bpost, et je suis en mesure de vous confirmer que nous pourrions continuer à bénéficier d'un distributeur automatique de billets à Momignies.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, une très belle année 2021. Cette année nouvelle puisse-t-elle nous ramener convivialité, espoir, entraide et joie de vivre; ces valeurs si chères à notre région.

Eddy Bayard,

Bourgmestre de Momignies

Le mot du Collège communal



Nous le répétons chaque année : maintenir un service public de qualité au niveau local tout en préservant les équilibres budgétaires est de plus en plus compliqué : les dotations communales à la zone de police, à la zone de secours (A noter : la prise en charge à hauteur de 30 % par la province en 2021), le financement du CPAS (dont la dotation 2021 diminue cependant vu les bons chiffres antérieurs), la charge financière des dépenses de personnel, la cotisation de responsabilisation plombent et hypothèquent progressivement nos finances comme celles de nombreuses communes belges.

Des choix difficiles ont dû être faits lors des exercices précédents : la stabilisation des frais de personnel, la diminution des frais de fonctionnement, la maîtrise des investissements (limités en 2020 et allégés par l'arrivée à échéance d'anciens emprunts).

Les solutions envisagées par le Collège communal semblent donc porter leurs fruits puisque nous présentons un budget 2021 en boni dans lequel nous n'avons plus inscrit la recette fictive de dépenses non engagées, nous maintenons les emplois et nous accordons, comme en 2020, la prime de fin d'année à l'ensemble de notre personnel.

Nous devons gérer notre commune en nous préoccupant des problèmes et des aspirations de nos concitoyennes et de nos concitoyens avec comme objectif l'amélioration de leur qualité de vie.

La liste des travaux quotidiens effectués par nos ouvriers pour rendre notre commune plus belle, plus propre et plus agréable à vivre est longue : l'entretien et la rénovation du patrimoine communal, l'égouttage et la réfection des voiries, l'enduisage annuel de nos routes, la maintenance dans les écoles, l'entretien régulier du Ravel et de nos sentiers forestiers, l'aide logistique lors des festivités et des activités liées à la vie communale, la tonte régulière des pelouses et des accotements, l'entretien des infrastructures sportives, la bonne santé et la pérennité de nos forêts, le ramassage hélas incessant des dépôts de déchets clandestins, ...

Longue aussi est celle du travail accompli par nos employés pour répondre à l'attente des citoyens et des mandataires, en particulier les démarches, souvent fructueuses, pour répondre aux nombreux appels à projets, et dont les charges s'alourdissent et se complexifient d'année en année.

D'autres domaines d'actions sont aussi nos priorités car ils participent à la vitalité, au dynamisme et au rayonnement de notre commune et permettent de lutter contre les disparités culturelles, économiques et sociales : l'enseignement via un encadrement de qualité et des infrastructures adaptées (sanitaires, etc), la culture avec le Centre culturel et ses nombreuses activités, Momiclic et le succès grandissant de ses ateliers, la bibliothèque et son nombre important de lecteurs, la cohésion sociale via les nombreuses activités organisées par le PCS et l'ATL, le travail du CPAS et sa synergie aux effets positifs avec la commune, la sécurité (police, secours incendie, SMUR), la santé via le maintien d'un hôpital à proximité, la présence d'un parc à conteneurs bien géré, l'offre touristique (promenades, hébergements, Ravel, ...), le sport via le dynamisme de nos différents clubs que nous soutenons, la participation citoyenne avec le Programme Communal de Développement Rural qui démarrera en 2021 accompagné par la Fondation rurale de Wallonie, la mise en valeur de notre biodiversité avec les travaux de réalisation de la trame bleue le long du Ravel, la mobilité (appel à projet Wallonie Cyclable), la transition énergétique : après le renouvellement de la toiture de la maison communale et le placement de panneaux photovoltaïques, nous la poursuivrons avec l'isolation progressive des bâtiments communaux et des écoles et le remplacement de nos

vieilles chaudières par des systèmes limitant les émissions de CO² (subsidés via Pollec, Ureba, ...) et enfin, l'enjeu majeur du numérique : remplacement du matériel informatique, du serveur commun à l'administration et au CPAS et achat d'un programme de gestion des délibérations.

Les nouveaux emprunts inscrits au budget 2021 s'inscrivent dans ces engagements prioritaires du Collège communal :

- un audit sur le fonctionnement de nos services communaux avec comme objectif une gestion plus efficace : à partir de l'état des lieux et des dysfonctionnements observés, proposer des pistes d'amélioration de l'organisation via de meilleures pratiques et des leviers d'action ;
- l'entretien de nos voiries ;
- l'achat d'une grue et d'une camionnette pour remplacer les véhicules anciens et optimiser ainsi le travail et les déplacements de nos ouvriers ;
- le changement d'affectation de la zone industrielle de Momignies. Celle-ci est actuellement reprise en zone d'activité économique à caractère industriel au plan de secteur. Cette affectation limite l'accès des entreprises qui veulent s'y implanter exclusivement à celles qui procèdent à la transformation de matière première en un produit fini. Les activités relevant de l'artisanat, du commerce, du transport et des services en sont donc exclues. Cette restriction nous a contraints à décliner différentes demandes. Aussi, afin d'étendre l'accessibilité à la zone, nous allons réactiver la procédure pour modifier le plan de secteur ;
- l'achat d'une camionnette à destinations sociale et culturelle ;
- l'achat de plants forestiers et de protections afin de préserver et d'améliorer notre capital forestier ;
- des travaux au bâtiment-relais du zoning afin d'y installer un pôle emploi ;
- l'augmentation du capital de l'hôpital destinée au financement de la part communale pour la construction d'une maison de repos à Couvin ;
- les frais liés à l'égouttage prioritaires (SPGE).

Conclusion

Les perspectives sont donc positives mais la prudence reste de mise.

Nous ne devons en effet pas perdre de vue les grands défis financiers à relever dans les années à venir : les pensions, la réforme des points APE, notre part communale pour la construction et l'aménagement de la maison de retraite,

Nous mettrons tout en œuvre pour continuer notre politique qui vise à allier le bien-être individuel de la population et l'intérêt général de la Commune en poursuivant avec rigueur notre effort d'assainissement des finances communales et ce , d'autant plus, qu'un élément imprévu s'est invité en 2020, une crise sanitaire majeure, dont nous ignorons les impacts financiers, sociaux, économiques et psychologiques mais auxquels nous devons être prêts à faire face.

Compétences du Collège communal



Eddy Bayard - *Bourgmestre* - +32 (0)495/52.21.40

Compétences : Affaires générales – Gestion du personnel - Finances, budget
Secrétariat et administration – Etat-civil et population - Noces jubilaires – Police
Affaires judiciaires – Immigrations et étrangers – Intercommunales – Energie
Cultes et fabriques d'églises – Marchés publics – Assurances – Agriculture et forêts
Commerce et PME (Industries et Marchés) – Classes moyennes
Aménagement du territoire et urbanisme – Pompiers et protection civile



Véronique Riez - *1^{ère} Echevine* - +32 (0)496/68.71.28

Compétences : Culture – Arts – Archives - Bibliothèque – Musique – Enseignement
Affaires européennes – Tourisme – Egalité des chances – Bien-être animal
Village propreté – Participation citoyenne – Plan communal de développement rural
(P.C.D.R.) – Plan communal de développement de la Nature (P.C.D.N.) - Mobilité



Fabienne Brousmiche - *2^{ème} Echevine* - +32 (0)475/51.66.49

Compétences : Bien-être – Santé – Hygiène – Handicap – Famille
Garderies et Centres de vacances – Emploi (Agence locale pour l'Emploi, formation,
encadrement des chômeurs) – Plan de cohésion sociale (maison de quartiers)
Jumelages – Conseil consultatif des Aînés – Conseil communal des enfants
Troisième âge – Accueil Temps libre – Aires de jeux



Frédéric CROWET - *3^{ème} Echevin* - +32 (0)496/08.75.57

Compétences : Travaux publics – Espaces verts – Environnement
Infrastructures routières – Voiries – Problématique des déchets – Egouttage
Cimetière et Conservation des monuments – Politique de prévention
Gestion immobilière communale – Sécurité



Noah HOCQUET - *4^{ème} Echevin* - +32 (0)475/91.08.57

Compétences : Affaires patriotiques et militaires
Jeunesses (Fêtes, kermesse et réception) – Sports et Infrastructures sportives et loisirs
Salles communales – TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)
Informatique



Maryse Daubercies - *Présidente du C.P.A.S*

+32 (0)477/96.07.50 +32 (0)493/25.68.58

Pensions - Logement - Affaires sociales et coordination sociale

Les membres du Conseil communal (par ordre alphabétique) :

Bayard Eddy, Crowet Frédéric, Curri Katia, Daubercies Maryse, Fortemps Robert, Hocquet Noah,
Kempkens-Brousmiche Fabienne, Monin Jean-Marc, Paquet Eric, Poullain Jean-Marc, Raux Ingrid,
Recloux Olivier, Riez Véronique, Salengros Frédéric, Sobry Rachel, Vandendorpe José.

Echos du Conseil Communal

SEANCE DU 16 JUIN 2020

Excusé : DEPRET.

Point 1 : GOUVERNANCE LOCALE

1.1. AVENANT AU PACTE DE MAJORITE – APPROBATION

Le Conseil communal,

Vu la décision du 2 juin 2020 par laquelle le Conseil communal a accepté la démission de Monsieur Albert DEPRET de ses fonctions de Bourgmestre ;

En séance publique et par vote à haute voix, ADOPTE, par 8 voix pour et 6 voix contre et 2 abstentions, l'avenant n° 2 au pacte de majorité suivant :

- Bourgmestre : Monsieur BAYARD Eddy ;

- Echevins : 1. Madame RIEZ Véronique ;

2. Madame BROUSMICHE Fabienne ;

3. Monsieur CROWET Frédéric ;

4. Monsieur HOCQUET Noah ;

- Présidente du Conseil de l'Action sociale : Madame DAUBERCIES Maryse.

Copie de la présente sera transmise au S.P.W, Direction générale des Pouvoirs locaux.

1.2. PRESTATIONS DE SERMENT

1.2.1. PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATION DU BOURGMESTRE

Le Conseil communal,

Monsieur le Bourgmestre faisant fonction ayant temporairement cédé la Présidence à l'Echevine, Véronique RIEZ ;

Monsieur BAYARD Eddy, désigné Bourgmestre, prête entre les mains de Madame Véronique RIEZ, Présidente, le serment suivant, prescrit par l'article L1126-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge ».

Monsieur BAYARD Eddy est déclaré installé dans ses fonctions de Bourgmestre et prend la présidence de la séance.

1.2.2. PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

Le Conseil communal,

Appelés dans l'ordre fixé par leur rang dans le pacte de majorité, Monsieur CROWET Frédéric et Monsieur HOCQUET Noah prêtent entre les mains de Monsieur le Président, le serment suivant, prescrit par l'article L1126-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge ».

Monsieur CROWET Frédéric – Monsieur HOCQUET Noah sont déclarés installés dans leurs fonctions d'Echevin.

Point 2 : INFORMATIONS

1. Monsieur le Président fournit la liste suivante des installations de télécommunications mobiles présentes sur le territoire communal.
2. La demande de permis unique visant à obtenir l'autorisation d'enlever des matériaux contenant de l'amiante et de démolir une partie des bâtiments de l'Heureux Abri a été déclarée incomplète le 21 octobre 2019 par le service public de Wallonie, Département des Permis et Autorisations, Direction de Charleroi.

De mémoire, l'agent communal traitant le dossier a contacté, par téléphone, en octobre dernier, l'intercommunale IGRETEC, auteur de projet.

Son correspondant lui a répondu qu'il n'était pas nécessaire de lui envoyer une copie de la lettre car il pouvait se la procurer auprès du Service public de Wallonie précité.

Le 12 mars 2020, contact a été pris entre IGRETEC et l'agent communal et la lettre du Service public de Wallonie a été envoyée par courriel à IGRETEC.

Le 21 avril 2020, nous avons reçu les compléments relatifs à la demande. Ceux-ci ont été envoyés au Service public de Wallonie le 23 avril 2020.

Le délai de 6 mois pour compléter le dossier a été respecté. Une nouvelle demande n'a donc pas dû être introduite.

L'enquête publique est en cours et sera clôturée ce lundi 22 juin.

Point 3 : INTERCOMMUNALES – ASSEMBLEES GENERALES

L'Assemblée générale d'Intersud a été reportée au 16 septembre 2020.

Point 4 : MARCHES PUBLICS – MARCHÉ DE SERVICES – RÉALISATION D'UN INVENTAIRE AMIANTE DES BÂTIMENTS DESAFFECTÉS DE L'HEUREUX ABRI – APPROBATION DE LA PROCÉDURE INITIÉE PAR IGRETEC

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

La procédure de réalisation d'un inventaire amiante préalablement à la démolition de l'immeuble sis rue de Beauwelz 13 à 6590 MOMIGNIES (Site de l'Heureux Abri), initiée par l'intercommunale IGRETEC, est approuvée. Le montant estimé s'élève à 8.410,05 € hors TVA ou 10.176,16 €, 21% TVA comprise.

Point 5 : VENTE DE TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : Les parcelles de terrain communal, en nature d'avant-cours en zone d'habitat à caractère rural, sises rue de la Station, 16 à MOMIGNIES, cadastrées section A 738/B et 738/C, de superficies cadastrales de respectivement 40 centiares et 50 centiares, sont vendues à M Maevyn VILFROY, domicilié à 6596 MOMIGNIES, rue de la Fourchinée, 20 pour le prix de 1.800,00 € (mille huit cents euros), outre les frais.

Ainsi fait à Macon, en séance du mardi seize juin deux mille vingt

SEANCE DU 14 JUILLET 2020

Excusé : MONIN.

Monsieur le Président fait observer une minute de silence en la mémoire de feu Monsieur Albert DEPRET, Bourgmestre honoraire, décédé le vingt-huit juin deux mille vingt.

Point 1 : INFORMATIONS

Un tableau reprenant la liste des compétences des membres du Collège communal est remis à chaque conseiller communal. Cette répartition, comme sa communication au Conseil communal, n'est nullement une obligation légale. Le Collège conserve la faculté de distribuer les différentes attributions communales parmi ses membres ou de les conserver collégalement. Il peut également les modifier à tout moment.

Point 2 : FINANCES

2.1. COMPTE 2019

Le Conseil communal approuve par 9 oui et 6 non le compte 2019 aux montants suivants :

Service ordinaire :

Droits constatés nets : 7.782.916,76

Engagements : 7.653.540,42

Résultat exercice propre : 129.376,34

Service extraordinaire :

Droits constatés nets : 3.505.770,47

Engagements : 3.566.113,50

Résultat budgétaire 2019 – Service ordinaire : 129.376,34

Résultat budgétaire 2019 – Service extraordinaire : - 60.343,03

2.2. MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1/2020

Le Conseil communal approuve par 8 oui, 6 non et 1 abstention la modification budgétaire n° 1/2020 aux montants suivants :

Service ordinaire :	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	7.931.950,42	7.923.382,96	8.567,46
Augmentation	423.573,89	507.697,57	- 84.123,68
Diminution	597,01	204.170,64	203.573,63
Nouveau résultat	8.354.927,30	8.226.909,89	128.017,41

Service extraordinaire :	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	1.028.614,41	698.583,42	330.030,99
Augmentation	1.449.806,22	1.480.755,70	- 30.949,48
Diminution	210.877,38		- 210.877,38
Nouveau résultat	2.267.543,25	2.179.339,12	88.204,13

2.3. C.P.A.S. – COMPTE 2019

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire – Exercice propre :

Droits constatés nets : 2.539.820,50

Engagements : 2.292.207,43

Résultat budgétaire : 247.613,07

Service extraordinaire :

Droits constatés nets : 39.409,51

Engagements : 0

Résultat budgétaire : 39.409,51

Service comptable :

Service ordinaire : 292.631,37

Service extraordinaire : 39.409,51

2.4. C.P.A.S. – MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1/2020

Le Conseil communal approuve à l'unanimité la modification budgétaire n° 1/2020 du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	2.471.141,92	2.471.141,92	0
Augmentation	247.613,07	18.214,09	229.398,98
Diminution	- 150.000	0	- 150.000
Nouveau résultat	2.568.754,99	2.489.356,01	79.398,98

Service extraordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant budget initial	0	0	0
Augmentation	39.409,51	0	39.409,51
Diminution	0	0	0
Nouveau résultat	39.409,51	0	39.409,51

Point 3 : ASBL ET ASSOCIATIONS – COMPTE 2019

3.1. ASBL PALETTE ESPOIR MOMIGNIES

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de l'ASBL Palette Espoir Momignies aux montants suivants :

Recettes : 13.626,26

Dépenses : 10.090,72

Solde : 3.535,54

3.2. ACADEMIE DE LA BOTTE DU HAINAUT

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de l'Académie de la Botte du Hainaut aux montants suivants :

Résultats de l'exercice : 1.758,66

3.3. COMPAGNIE DES ARCHERS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de la Compagnie des Archers aux montants suivants :

Recettes : 16.606,66

Dépenses : 13.901,95

Solde : 3.514,71

Point 4 : INTERCOMMUNALES

4.1. ASSEMBLEES GENERALES

4.1.1. INTERSUD – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité l'approbation des comptes et du rapport annuel 2019.

4.1.2. IMIO ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les comptes 2019.

4.2. A.I.H.S.H.S.N. ET A.I.G.T. – MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS

4.2.1. MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'INTERCOMMUNALE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE HOSPITALIERE DU SUD-HAINAUT ET DU SUD NAMUROIS

Le Conseil communal, considérant que Monsieur Jean-Marc POULLAIN a été désigné en qualité de représentant à l'assemblée générale de l'Association Intercommunale Hospitalière du Sud Hainaut et du Sud-Namurois lors du Conseil communal du 26 mars 2019 ; qu'il a transmis sa démission de son mandat à cette intercommunale ;

Considérant que Monsieur POULLAIN propose de désigner, pour représenter son groupe politique, Madame Ingrid RAUX ; que cette candidature est conforme au système de clivage majorité/minorité et l'application de la clé d'Hondt ;

ARRETE à l'unanimité :

Madame Ingrid RAUX est désignée en qualité de déléguée à l'assemblée générale de l'Intercommunale A.I.H.S.H.S.N.

4.2.2. MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'INTERCOMMUNALE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE GENERATION THIERACHE

Le Conseil communal, considérant que Monsieur Jean-Marc POULLAIN a été désigné en qualité de représentant à l'assemblée générale de l'Association Intercommunale Génération Thiérache lors du Conseil communal du 3 septembre 2019 ; qu'il a transmis sa démission de son mandat à cette intercommunale ;

Considérant que Monsieur POULLAIN propose de désigner, pour représenter son groupe politique, Madame Katia CURRY ; que cette candidature est conforme au système de clivage majorité/minorité et l'application de la clé d'Hondt ;

ARRETE à l'unanimité :

Madame Katia CURRY est désignée en qualité de déléguée à l'assemblée générale de l'Intercommunale A.I.G.T.

Point 5 : ACHAT DE SACS POUBELLES – MARCHÉ DE FOURNITURES DE MINIME IMPORTANCE – CONDITIONS – ESTIMATION – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité le cahier des charges N° 3P/2020/262 et le montant estimé du marché « Fourniture de sacs poubelles pour la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la commune de Momignies », établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 12.420,00 € hors TVA ou 15.028,20 €, 21% TVA comprise.

Point 6 : ACHAT DE MASQUES

6.1. DECISION DU COLLEGE COMMUNAL – RATIFICATION

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article unique : L'arrêté du Collège communal du 29 avril 2020 par lequel il désigne la société VILMERS, située en Lituanie, pour la fourniture de 10.000 masques buccaux au prix unitaire de 0,85 euros HTVA 21 %, soit 1,285 € TVA 21 % comprise, est ratifié.

6.2. SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE MASQUES BUCCAUX

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article premier : La subvention régionale relative à l'acquisition de masques de protection à mettre à disposition de la population, d'un montant maximum de 10.610 euros, est sollicitée auprès du Service Public de Wallonie Intérieur et Action Sociale.

Point 7 : SANITAIRES ECOLES – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article premier : Le cahier des charges et le montant estimé du marché « Sanitaires écoles – subvention exceptionnelle », établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 23.596,25 euros TVA 6 % comprise.

Point 8 : REPAS DES ECOLES ET DU C.P.A.S. – MARCHE DE FOURNITURES – CAHIER SPECIAL DES CHARGES – MODE DE PASSATION DU MARCHE – ESTIMATION – VOIES ET MOYENS

La rédaction des exigences techniques demande une réflexion approfondie. A la demande du Président, les membres du Conseil communal décident, à l'unanimité, de retirer ce point de l'ordre du jour et de le reporter à une séance ultérieure.

Point 9 : ACHAT DE SIGNALISATION ET PEINTURE ROUTIERE – MARCHE DE FOURNITURES DE MINIME IMPORTANCE – CONDITIONS – ESTIMATION – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article premier : Le cahier des charges N° 2020/260 et le montant estimé du marché « Achat de signalisation et peinture routière », établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 10.599,26 € hors TVA ou 12.825,10 €, 21% TVA comprise.

Point 10 : RECONDUCTION DU CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE (RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE TRANSFRONTALIER) POUR 2020 – 2022

Le Conseil communal, entendu l'exposé de l'Echevine de la culture, ARRETE à l'unanimité la reconduction du contrat Territoire-Lecture (réseau de lecture publique transfrontalier) pour 2020-2022, avec la Communauté de Communes Sud Avesnois est approuvée.

Point 11 : APPROBATION DU DOCUMENT SIMPLIFIE – BOIS COMMUNAUX – DECISION – RATIFICATION

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article unique : L'arrêté du Collège communal du 17 juin 2020 par lequel il approuve le document simple de gestion de la propriété des Bois communaux de Momignies, rédigé en date du 05 juin 2020 par le Service public de Wallonie – Agriculture, ressources naturelles et environnement – Département de la nature et des forêts – Direction de MONS, est ratifié.

Ainsi fait à Momignies, en séance du mardi quatorze juillet deux mille vingt.

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Absent : POUILLAIN.

Point 1 : GOUVERNANCE LOCALE

1.1. DEMISSION D'UN CONSEILLER COMMUNAL – ACCEPTATION

Le Conseil communal, considérant la démission introduite par Monsieur Jean-Marc POUILLAIN tendant à cesser ses fonctions de Conseiller communal ;

DECIDE à l'unanimité à 15 voix :

Article premier : D'accepter et d'acter la démission de Monsieur Jean-Marc POUILLAIN domicilié à 6590 MOMIGNIES rue Les Arsillières 21, de ses fonctions de Conseiller communal, à dater de ce jour.

1.2. REMPLACEMENT DE DEUX CONSEILLERS COMMUNAUX – VERIFICATION DES POUVOIRS – PRESTATION DE SERMENT – INSTALLATION

Le Conseil communal,

Considérant que Monsieur Albert DEPRET, Conseiller communal effectif de cette commune est décédé le 28 juin 2020 ;

Considérant que le premier suppléant de la liste MR-PS, sur laquelle Monsieur DEPRET avait été élu, a été installé en date du 3 décembre 2018 en remplacement de Monsieur Vincent TENAERTS, qui a notifié sa décision de renoncer à son mandat de Conseiller communal pour incompatibilité de fonction, prévu à l'article L1125-1 Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant qu'il s'indique dès lors d'installer le deuxième suppléant de la liste MR-PS, en la personne de Mademoiselle Léna GILLAIN, Route Verte 39 à 6593 MACQUENOISE ;

Considérant que Monsieur Jean-Marc POUILLAIN, Conseiller communal effectif de cette commune, a démissionné pour raisons personnelles ;

Considérant qu'il s'indique dès lors d'installer le premier suppléant de la liste I.C., en la personne de Monsieur Jean FURNEMONT, Rue Les Arsillières 10 à 6590 MOMIGNIES ;

PREND ACTE :

Mademoiselle Léna GILLAIN et Monsieur Jean FURNEMONT sont invités immédiatement à prêter, en séance publique, entre les mains du Bourgmestre, le serment suivant : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du Peuple belge ».

Mademoiselle Léna GILLAIN et Monsieur Jean FURNEMONT sont installés en qualité de Conseillers communaux effectifs.

1.3. MODIFICATION DU TABLEAU DE PRESEANCE

Le Conseil communal,

ARRÊTE à l'unanimité ainsi qu'il suit le tableau de préséance des Conseillers communaux :

Nom et Prénom	Date d'ancienneté	Suffrages obtenus lors des élections	Rang sur la liste	Date de naissance
FORTEMPS Robert	22.11.1990	389	9	07.02.62
MONIN Jean-Marc	08.01.2001	304	1	11.06.61
BAYARD Eddy	04.12.2006	841	1	19.03.67
BROUSMICHE Fabienne	04.12.2006	556	8	06.11.63
DAUBERCIES Maryse	04.12.2006	513	16	06.04.60
VANDENDORPE José	30.11.2007	386	15	24.06.43
RIEZ Véronique	03.12.2012	711	2	22.01.66
RECLOUX Olivier	26.10.2016	427	5	02.12.75
SOBRY Rachel	03.12.2018	567	14	09.05.93
PAQUET Eric	03.12.2018	462	3	25.08.61

HOCQUET Noah	03.12.2018	404	3	15.01.99
CURRI Kathia	03.12.2018	400	16	13.07.72
CROWET Frédéric	03.12.2018	398	15	24.07.74
RAUX Ingrid	03.12.2018	396	6	19.10.73
SALENGROS Frédéric	03.12.2018	205	3	06.12.71
GILAIN Léna	14.09.2020	386	6	29.08.99
FURNEMONT Jean	14.09.2020	381	9	06.06.55

1.4. DECLARATION INDIVIDUELLE D'APPARENTEMENT

Le Conseil communal ARRETE sur base de ce qui précède la composition politique définitive de son assemblée comme suit :

MR : BAYARD Eddy – BROUSMICHE Fabienne – CROWET Frédéric – FORTEMPS Robert – SOBRY Rachelle, soit cinq Conseillers.

PS : DAUBERCIES Maryse – HOCQUET Noah – RIEZ Véronique – Léna GILAIN, soit quatre Conseillers.

CDH : CURRI Kathia – PAQUET Eric – RAUX Ingrid – RECLOUX Olivier – VANDENDORPE José – FURNEMONT Jean, soit six Conseillers.

ECOLO : MONIN Jean-Marc, soit un Conseiller.

A.C. : SALENGROS Frédéric, soit un Conseiller.

1.5. C.P.A.S – DEMISSION D'UN CONSEILLER – ACCEPTATION – ELECTION DU REMPLACANT

1.5.1. CPAS - DEMISSION CONSEILLER – ACCEPTATION

Le Conseil communal, vu la lettre de démission datée du 19 août 2020 de Monsieur Jean FURNEMONT, Conseiller au CPAS, signalant qu'il a décidé de mettre fin à son mandat ;
DECIDE à l'unanimité :

D'acter la démission de Monsieur Jean FURNEMONT en tant que Conseiller de l'Action Sociale.

1.5.2. C.P.A.S. – ELECTION DE PLEIN DROIT EN REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DEMISSIONNAIRE

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Conformément à l'article 12 du décret précité, est élu de plein droit Conseiller de l'Action Sociale, Monsieur Joseph CHAVET, domicilié à 6591 MACON – rue Marcel Barbieux 36.

Point 2 : INFORMATIONS

- le Collège communal a le projet d'organiser les Conseils communaux dans les villages de la commune. Cependant, pour respecter les mesures sanitaires dans le cadre du COVID19, comme l'espace n'est pas suffisant et que certaines garderies sont organisées dans ces locaux, les prochains Conseils communaux auront lieu au château-ferme à Macon jusqu'en décembre.
- La vente de bois a été organisée le 7 septembre 2020 et que le montant de la vente est de 111.550,00 euros hors frais et taxes.

Point 3 : ASBL ET ASSOCIATIONS – COMPTE 2019

3.1. ASBL LES PETITS PAS DE LA BOTTE

Le Conseil communal APPROUVE à l'unanimité le compte 2019 de l'ASBL Les Petits Pas de la Botte aux montants suivants :

Total actif et passif : 487.779,56

Résultat de l'exercice : 7.363,29

3.2. ASBL PROMOTION TOURISME – COMPTE 2019

Le Conseil communal APPROUVE à par 15 oui et 2 non le compte 2019 de l'ASBL Promotion Tourisme aux montants suivants :

Château-ferme :

Recettes : 135.511,10

Dépenses : 128.374,19

Solde : 7.136,91

ASBL Nature et Tourisme :

Recettes : 140.337,91

Dépenses : 141.610,48

Solde : - 1.272,57

Château-ferme et ASBL Nature à Momignies :

Recettes : 275.849,01

Dépenses : 269.984,67

Solde : 5.864,34

Point 4 : FABRIQUES D'EGLISES – COMPTE 2019

Le Conseil communal ARRETE par 16 voix et 1 abstention :

Article premier : Le compte de l'exercice 2019 arrêté par le Conseil de Fabrique de Monceau-Imbrechies est approuvé.

Point 5 : INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATIONS

5.1. REPLACEMENT DE DEUX REPRESENTANTS DANS LES INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATIONS

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité :

- Monsieur Eddy BAYARD est désigné en qualité de délégué à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'ASBL Promotion Tourisme ;
- Madame Fabienne BROUSMICHE est désignée en qualité de déléguée à l'assemblée générale de Notre Maison ;
- Monsieur Frédéric CROWET est désigné en qualité de délégué effectif et Mademoiselle Léna GILAIN en qualité de délégué suppléant, en remplacement de Monsieur CROWET à la COPALOC ;
- Madame Fabienne BROUSMICHE est désignée en qualité de déléguée à l'assemblée générale de l'ETA La Thiérache ;
- Monsieur Robert FORTEMPS est désigné en qualité de délégué à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'Agence Locale pour l'Emploi ;
- Madame Fabienne BROUSMICHE est désignée en qualité de déléguée effective à l'assemblée générale et au conseil d'Administration de l'ASBL Développement en Botte du Hainaut et Madame Rachel SOBRY est désignée en qualité de déléguée suppléante, en remplacement de Madame BROUSMICHE ;
- Monsieur Jean FURNEMONT est désigné en qualité de délégué à l'assemblée générale d'Intersud ;
- à l'assemblée générale d'Ipalle, la candidature de Monsieur Jean FURNEMONT ;
- Monsieur Eric PAQUET est désigné en qualité de délégué à l'assemblée générale d'Igretec ;
- Monsieur Jean FURNEMONT est désigné en qualité de délégué à l'assemblée générale de la Maison du Tourisme du Pays des Lacs.

5.2. ASSEMBLEES GENERALES – ORDRE DU JOUR – APPROBATION

5.2.1. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU SUD-HAINAUT ET DU SUD-NAMUROIS – ASSEMBLEE GENERALE DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité :

Article premier : D'approuver l'ordre du jour et les comptes 2019 de l'Association Intercommunale Hospitalière du Sud Hainaut et du Sud Namurois qui seront présentés lors de l'Assemblée générale du 17 septembre 2020.

5.2.2. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE GENERATION THIERACHE – ASSEMBLEE GENERALE DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité :

Article premier : D'approuver l'ordre du jour et les comptes 2019 de l'Association Intercommunale Génération Thiérache qui seront présentés lors de l'Assemblée générale du 17 septembre 2020.

5.2.3. INTERCOMMUNALE A.I.E.S.H. – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – APPROBATION ORDRE DU JOUR

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité :

Article premier : D'approuver les points de l'ordre du jour qui seront présentés lors de l'Assemblée générale du 22 septembre 2020 :

Article 2 : De désigner Madame Maryse DAUBERCIES pour représenter la Commune de Momignies lors de l'Assemblée Générale de l'A.I.E.S.H. du 22 septembre 2020 et de lui donner mandat impératif d'exécuter la présente décision.

5.3. CENTRE DE SANTE DES FAGNES – GARANTIE D'EMPRUNT – MODIFICATION DE LA DECISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 JUIN 2020

Le Conseil communal,

Attendu que l'Association intercommunale hospitalière du Sud Hainaut et du Sud Namurois (A.I.H.S.H.S.N.), RPM Charleroi, n° d'entreprise BE 0201.704.471, ayant son siège social Boulevard Louise 18 à 6460 Chimay,

ci-après dénommée « l'emprunteur »

a décidé de contracter auprès de Belfius Banque SA, ayant son siège social Place Charles Rogier 11 – 1210 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.201 .185, n° FSMA (Autorité des services et marchés financiers) 019649A,

ci-après dénommée « Belfius Banque »

quatre crédits pour un montant global de 4.741.000,00 € (quatre millions sept cent quarante et un mille euros) destinés à financer les investissements courants 2019, dont les modalités sont prévues dans le cahier spécial des charges du 19/12/2019 de l'offre de crédit de Belfius banque du 25 février 2020 ;

Attendu que ces crédits d'un montant de 4.741.000,00 € (quatre millions sept cent quarante et un mille euros) doivent être garantis par la commune de Momignies ;

DECIDE à l'unanimité de se porter irrévocablement et inconditionnellement caution solidaire envers Belfius Banque pour le remboursement de tous les montants qui seraient dus par l'emprunteur en vertu du crédit tant en capital qu'en intérêts (intérêts moratoires inclus), commission de réservation, frais et accessoires ;

La caution déclare avoir pris connaissance du cahier spécial des charges du 19/12/2019 et de l'offre de crédit de Belfius Banque y afférent, et en accepter les dispositions.

Point 6: PROGRAMME D' ACTIONS SUR LES RIVIERES PAR UNE APPROCHE INTEGREE ET SECTORISEE (P.A.R.I.S.) – APPROBATION DES ENJEUX, OBJECTIFS ET PROJETS/MESURES DANS LE CADRE DE LA GESTION COMMUNALE DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES DE 3^E CATEGORIE

Le Conseil communal, considérant qu'un P.A.R.I.S. doit être établi pour la période 2022-2027 pour chaque sous-bassin hydrographique wallon, en vue d'atteindre les objectifs environnementaux relatifs à l'hydromorphologie du cours d'eau et fixés en application des plans de gestion des bassins hydrographiques wallons (PGDH) et les objectifs appropriés en matière de gestion des risques d'inondation visés dans les plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) ;

Considérant que ces P.A.R.I.S. mettent en œuvre les mesures relatives à l'hydromorphologie des rivières contenues dans les plans de gestion des bassins hydrographiques (PGDH) et dans les plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) ;

Considérant que les communes sont directement concernées par les P.A.R.I.S. en qualité de gestionnaires des cours d'eau non navigables de troisième catégorie et qu'elles doivent à ce titre assurer une gestion intégrée, équilibrée et durable de leurs cours d'eau, participer à l'élaboration des P.A.R.I.S., assurer les travaux d'entretien et de petite réparation à ces cours d'eau et accorder les autorisations domaniales y relatives ; ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : Les rapports figurant en annexe, relatifs aux différents enjeux et objectifs dans le cadre des P.A.R.I.S., sont validés pour les secteurs suivants :

1. District Meuse, Sous-bassin Meuse amont, Masse d'eau MM06R, Secteur Mam016
2. District Meuse, Sous-bassin Sambre, Masse d'eau SA01R, Secteur Sam001
3. District Meuse, Sous-bassin Sambre, Masse d'eau SA01R, Secteur Sam002.

Point 7 : ACQUISITION MACHINE DE DESHERBAGE

Le Conseil communal ARRETE :

Article 1^{er} : La description technique N° 2020/264 et le montant estimé du marché « Achat d'une brosse désherbante et d'un désherbeur thermique », établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sont approuvés. Le montant estimé s'élève à 17.438,01 € hors TVA ou 18.999,99 €, TVA comprise.

Point 8 : SERVICE CITOYEN EN BELGIQUE – MOTION

Le Conseil communal,

Attendu que la Commune souhaite adhérer à la proposition de motion visant à s'engager en faveur d'un Service citoyen en Belgique ;

Considérant les Principes fondamentaux de la Charte d'adhésion au Service citoyen ;

Une vraie étape de vie

Le service citoyen constitue un engagement à plein temps d'une durée continue de minimum six mois. Il renforce le développement personnel et l'implication des jeunes dans la société.

Un service citoyen accessible à tous les jeunes

Affichant une vocation universelle, le Service Citoyen doit être accessible à tous les jeunes de 18 à 25 ans et leur assurer les moyens de subvenir à leurs besoins pendant cette période.

Au service de missions d'intérêt général

Le Service Citoyen est centré sur des missions répondant à de réels enjeux de société (sociaux, environnementaux, culturels, etc) et constitue une contribution utile pour les organismes d'accueil et leurs bénéficiaires.

Un temps d'apprentissage, de formation, d'orientation et d'ouverture

Le Service Citoyen mobilise les jeunes qui acquièrent des compétences multiples (sociales, manuelles, relationnelles, intellectuelles, ...). Tout en restant un temps consacré à servir l'intérêt général et la citoyenneté, il encourage les jeunes à avancer dans leur projet personnel.

Une expérience collective et un temps de brassage social et culturel

Le Service Citoyen doit impérativement favoriser le brassage social et culturel. Afin d'encourager l'entraide, la complémentarité, la solidarité, la responsabilité, le Service Citoyen inclut des temps de rencontres, d'échanges entre les jeunes de tous horizons, entre générations et des expériences collectives. Il constitue une double opportunité : construire et se construire.

Un temps reconnu et valorisé

Ce temps donné à la collectivité doit être reconnu par un véritable statut ainsi que par l'ouverture de droits et avantages (dispense de recherche d'emploi, indemnités, sécurité sociale, assurances, ...).

Un dispositif fédérateur

Soutenu et mis en œuvre par les autorités publiques, le Service Citoyen constitue un projet fédérateur qui doit associer dans sa mise en œuvre l'ensemble des parties prenantes : institutions publiques mais aussi collectivités locales, associations, représentants des jeunes, partenaires sociaux, entreprises, ... ;

Considérant que notre commune a la volonté de renforcer la participation citoyenne :

Considérant que cette période d'engagement est extrêmement enrichissante pour celles et ceux qui se lancent dans ces missions : ils acquièrent de l'expérience de vie, on leur donne le temps d'avoir une réflexion sur leur futur, ils apprennent à mieux se connaître, à développer leurs talents, à trouver leur place au sein d'un groupe et d'une société :

Que pour une grande majorité de ces jeunes, il est facile de se rediriger vers un emploi ou une formation par la suite. Des résultats similaires ont été observés dans d'autres pays européens :

Considérant que « *la mise en place de missions de service citoyen amplifie les échanges intergénérationnels et interculturels au sein de la commune et de ceux-ci s'approfondit naturellement la cohésion sociale.*»

Considérant que cette motion est destinée à encourager, recommander, soutenir, défendre, promouvoir un sujet d'actualité qui présente des intérêts communaux par le soutien au dispositif « service citoyens » qui favorise le développement personnel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, critiques et solidaires et favoriser par la même occasion leur perspective d'emploi et de formation ; le Conseil communal de Momignies à l'unanimité de s'engager au niveau 1 d'association

avec la Plateforme pour le service citoyen à savoir : de signer la charte d'adhésion au service citoyen engageant la commune de Momignies à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un service citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge.

Ainsi fait en séance du mardi quatorze septembre deux mille vingt.

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2020

Excusés : BAYARD, RIEZ, HOCQUET, VANDENDORPE, SOBRY, PAQUET, CURRI.

Le Bourgmestre ne pouvant assister à la réunion et la première Echevine étant excusée, la présidence de la séance revient à Madame Fabienne BROUSMICHE, deuxième Echevine.

Avant d'ouvrir la séance, Madame la Présidente fait observer une minute de silence en la mémoire de Monsieur Guy ABRASSART, ancien Echevin et ancien Conseiller communal, récemment décédé, et en témoignage de solidarité avec les familles endeuillées par la pandémie de coronavirus Covid-19.

Point supplémentaire demandé par les groupes AC et I.C.: ETUDE DE PROJET PREALABLE A LA REALISATION D'UN PROJET D'EPURATION DES EAUX PAR LAGUNAGE SUR LA RIVIERE D'HELPE A MONCEAU-IMBRECHIES

Le Conseil communal,

Considérant que la commune est gestionnaire des cours d'eau non navigables de troisième catégorie et qu'elle doit à ce titre assurer une gestion intégrée, équilibrée et durable de ses cours d'eau ;

Considérant que le projet de lagunage à Monceau-Imbrechies s'inscrit dans la continuité du programme P.A.R.I.S. approuvé en séance du 14 septembre 2020 ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans la logique de protection de la biodiversité déjà initiée par le projet LIFE de création de la Trame bleue adopté en séance du 2 juin 2020 ;

Considérant la réaction du riverain Monsieur Marc DE VOLDER à l'enquête publique concernant ce projet de Trame bleue transmis à l'administration communale ;

Considérant les renseignements fournis à Monsieur Marc DE VOLDER par l'administration communale ;

Considérant que ce projet d'étude préalable peut être le point de départ d'une action globale pour améliorer la qualité de nos eaux de rivière ;

Considérant que ce projet de lagunage peut être inscrit dans le futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

ARRETE à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : Une étude de projet préalable à la réalisation d'un projet d'épuration des eaux par lagunage sur le cours d'eau de troisième catégorie « L'Helpe » à Monceau-Imbrechies est entreprise. Le montant de cette étude est estimé à 544,50 euros TVA 21 % comprise.

Point 1 :	INFORMATIONS
------------------	---------------------

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- La Direction générale des Pouvoirs locaux a approuvé la délibération du Conseil communal du 14 juillet 2020 concernant le compte 2019 de la Commune.
Population scolaire au 30/09/2019 :
Primaire : 153
Maternelle : 75- Concernant la collecte des baches agricoles, une information officielle parviendra aux communes prochainement. Cependant à titre officieux, selon Madame SACCHI, la collecte sera organisée du lundi 30/11 au vendredi 11/12.
Deux points de collecte sont prévus pour le Sud-Hainaut : CTR Gibet à Thuin, et SCAM sur le zoning de Baileux.
Ces 2 sites sont équipés de pont bascule.
L'opération est cette année payante, pour les raisons déjà évoquées dans les courriers d'Ipalle, ainsi qu'au CA d'IPALLE.
Le prix à la tonne est en cours de calcul. Ipalle a reçu les offres pour la mise à disposition des conteneurs, les transports et traitement des matières. Pour info, le paiement se fera au déversement, les sites seront équipés d'un terminal bancaire. | |
|--|--|

Point 2 : REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal DECIDE à l'unanimité :

De se donner le temps de la réflexion sur d'éventuelles modifications à apporter au texte du projet et, par conséquent, de reporter ce point à sa prochaine séance.

Point 3 : ASBL ET ASSOCIATIONS – ASBL MOMIGNIES, MON VILLAGE – RAPPORT D'ACTIVITES ET COMPTE 2019

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport d'activités et le compte 2019 de l'ASBL « Momignies Mon Village » aux montants suivants :

Total actif et passif : 29.633,51

Recettes : 64.232,20

Dépenses : 59.919,43

Résultat de l'exercice : 11.128,68

Montant du subside de la Commune : 6.416,35

Point 4 : FINANCES**4.1. MODIFICATION BUDGETAIRE N°2/2020**

Le Conseil communal approuve par 5 oui, 3 non et 2 abstentions la modification budgétaire n° 2/2020 aux montants suivants :

Service ordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montants précédente modification	8.354.947,30	8.226.909,89	128.017,41
Augmentation	133.050,81	253.148,83	- 120.098,02
Diminution	80.948,41	146.147,46	65.199,05
Nouveau résultat	8.407.029,70	8.333.911,26	73.118,44

Service extraordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant précédente modification	2.267.543,25	2.179.339,12	88.204,13
Augmentation	311.099,08	135.904,84	175.194,24
Diminution	137.850,00	80.300,00	57.550,00
Nouveau résultat	2.440.792,33	2.234.943,96	205.848,37

4.2. MARCHE DES EMPRUNTS – APPROBATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – CAHIER DES CHARGES

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le cahier des charges N° 3P/2020/265 et le montant estimé du marché « Financement des dépenses extraordinaires au moyen de crédits - budget 2020 - 2021 », établis par le Service des Finances. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 3.000.000,00 € TVAC (0% TVA).

4.3. C.P.A.S. – MODIFICATION BUDGETAIRE

Le Conseil communal approuve par la modification budgétaire n° 2/2020 du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire :

	Recettes	Dépenses	Solde
Montant précédente modification	2.568.754,00	2.489.356,01	79.398,98
Augmentation	176.000,00	87.905,61	88.094,39
Diminution	- 176.000,00	- 8.506,63	- 167.493,37
Nouveau résultat	2.568.754,99	2.568.754,99	0

Point 5 : ACHAT D'UNE REMORQUE PORTE-ROULEAU – RATIFICATION DECISION DU COLLEGE COMMUNAL

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : L'arrêté du Collège communal du 22 avril 2020 par lequel il désigne la société A.L.V.B., rue de Boutonville 19 A à 6464 BAILEUX, pour la fourniture d'une remorque destinée au transport du petit rouleau, au montant, TVA 21 % comprise, de 5.036,02 euros, est ratifié.

Point 6 : CONVENTION-CADRE REGLANT LES DROITS ET DEVOIRS DES VILLES ET COMMUNES ET LES ORGANISMES D'ASSAINISSEMENT AGREE (O.A.A.) LORS DU SUIVI DU CONTRAT D'EGOUTTAGE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX RESIDUAIRES URBAINES DENOMME EN ABREGE « CONTRAT D'EGOUTTAGE » – AVENANT N°1

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : L'avenant n° 1 à la convention-cadre réglant les droits et devoirs des villes et communes et de l'organisme d'assainissement agréé lors du suivi du contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux urbaines résiduaires, est approuvé.

Point 7 : CIMETIERES – REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AUX TARIFS DE CONCESSIONS

Le Conseil communal, sur proposition du Collège communal DECIDE à l'unanimité :

Article 1^{er} : Sans préjudice de l'article L 1232-10 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le tarif des concessions pleine terre est fixé comme suit à partir du 1^{er} novembre 2020 :

Emplacement en concession pleine-terre (30 ans):

	Personnes domiciliées dans la commune	Personnes non domiciliées dans la commune
Terrain Pleine terre 1 pers	250,-€	500,-€
Sur demande, réservation du terrain mitoyen	250,-€	500,-€

Point 8 : VENTE DE TERRAIN COMMUNAL – RUE CHANTRENNE (SECTION A 704/02) – DEFORT BEATRICE

Le Conseil communal ARRETE à l'unanimité :

Article 1^{er} : La parcelle de terrain communal, en nature de partie d'avant-cour en zone d'habitat à caractère rural, sise à MOMIGNIES, Rue Chantrenne, 20, cadastrée section A 704 02, d'une superficie de 50 centiares est vendue à Madame Béatrice DEFORT, domiciliée à 6590 MOMIGNIES, Rue de la Station, n° 12, pour le prix de 1.000,00 € (MILLE EUROS), outre les frais.

Madame la Présidente prononce ensuite le huis clos.

Ainsi fait en séance du mardi vingt-sept octobre deux mille vingt, levée à vingt et une heure treize minutes.

Le Directeur général ff,
Francis VAN DE STEENE

Le Bourgmestre,
Eddy BAYARD

Rapportés par Véronique RIEZ, 1^{ère} échevine.

Téléphones utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE :	060/51.11.11.	FAX : 060/51.28.76
– SERVICES TRAVAUX :		
– GARAGE COMMUNAL :	060/51.24.85 – 060/51.17.74	
– GSM DE GARDE (WALLEE Michel) :	0497/53.91.98	
– RECYPARC :	060/51.17.38	FAX : 060/51.17.38
C.P.A.S. :	060/51.04.30	FAX : 060/51.27.30
TAXI SOCIAL (CPAS) :	060/51.04.30	
CENTRE CULTUREL LOCAL :	060/51.24.60	FAX : 060/51.31.13
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI :	060/51.11.11	
BIBLIOTHEQUE DE MOMIGNIES :	0478/88.05.62	
	0498/03.58.36	
PAROISSE DE MOMIGNIES :	060/51.45.09	
	paroissedemomignies@hotmail.fr	
POLICE ZONALE :	MOMIGNIES : 060/41.40.30	FAX : 060/41.40.49
	ZP.BotHa.Proximite.Momignies@police.belgium.eu	
	CHIMAY : 060/21.06.40	
	URGENT : 101 – 112 (GSM)	
Siège administratif de la Police de la Botte du Hainaut Route de Mons, 74 – 6470 SIVRY-RANCE	060/51.01.55 – 060/51.01.56	
DOCTEURS :	CROWET Béatrice :	060/77.00.60
	HARDY Pol :	060/51.25.80
	MORELLE Valérie :	060/41.28.02
	PETRE Freddy :	060/51.10.80
	VANDERHEYDEN Harmonie :	060/77.00.60
	GILLIAUX Philippe (Gynécologue) :	060/51.10.70
	HOSTIER Gilberte (Gynécologue) :	060/51.26.95
CENTRE DE SANTE DES FAGNES :	060/21.88.11	
Urgences Centre de Santé des Fagnes :	060/21.88.00	
CENTRE MEDICAL :	060/45.91.91 – garde : 1733	
URGENCES :	SERVICE MEDICAL : 112	
	POMPIERS : 112	
Pour les personnes sourdes, malentendantes et handicapées de la parole, système d'urgences FAX	112	
AMBULANCE (pompiers) – SAMU :	112	
ASSIST (transports médico-sanitaires) :	0472/08.47.96	
CROIX ROUGE AMBULANCE :	105	
MAISON DE LA CROIX-ROUGE :	060/21.54.48	
Permanence 24h/24h et 7/7 :	0477/33.00.42	
Ecrivain public – Maison de la Croix-Rouge	060/21.54.48	
	0495/43.40.77	
CENTRE ANTI-POISON :	070/24.52.45	
CROIX JAUNE ET BLANCHE :	071/59.96.66	
ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS :	060/21.14.84	
SAGE-FEMME CURRI Kathia :	0473/68.95.86	

INFIRMIERES :	VANDENBOSSCHE Séverine :	060/21.56.79 – 0478/56.72.25
	MACQ Elodie :	0499/12.52.77
	LEGROS Fabienne :	0476/25.57.85
	SCOHY Sophie :	0496/30.81.74
	HARDY Monique :	060/51.17.95
	CURRI Kathia :	060/51.17.95 – 0473/68.95.86
	BROUSMICHE Fabienne :	0475/51.66.49
	VANHOVE Linda :	0494/79.79.31
	LAMBLOT Noémie	0477/60.23.69
	WATREMEZ Laetitia :	0470/55.22.10
	LAUDELOUT Sabine :	0491/37.05.49
	PIETERS Christel :	0472/26.18.78
	LABY Stéphanie :	0494/03.92.81
	MANSENS Sylvia :	0471/66.14.80
	LAVAL Céline	0499/99.45.14
CLEERBAUT Isabelle	0477/09.04.28	
PHARMACIENS :	MONIN François :	060/51.10.58
	PHARMACIE GAYE :	060/51.11.17
	MAGOTTEAUX Martine :	060/51.22.00
KINESITHERAPEUTES :	BOUILLET Christian :	060/51.19.20
	EGLEM Aurélien :	0476/62.85.28
	MICHAUX Marie-Christine :	060/51.15.38
	BAIOLET Maxime :	0495/83.18.60
ERGOTHERAPEUTES :	ARCHAMBEAU Louise	0474/37.46.73
DENTISTE :	FAGNART Martine :	060/51.28.36
PEDICURES :	LAMARD Katia :	060/51.12.80
	RIEZ Géraldine :	0479/52.58.42
	DUFRASNE-SCULFORT Béatrice :	060/51.15.50
	POLOME Céline :	0474/70.99.16
	SALMON Murielle	0477/98.38.21
	GOOSSENS Jessica	0494/68.30.39
COORDINATION DE SOINS A DOMICILE ADRF :		060/51.10.11
LA PILERIE :		060/51.15.31 Fax : 060/51.35.52 064/21.12.27
RESIDENCE LE LIBERTY :		060/51.25.79
RESIDENCE LE CHALON :		060/21.43.75
VETERINAIRES :	BRUMAGNE Henry :	060/51.23.10 - 0496/52.54.51
	FEVRIER Cédric :	0495/54.81.79
	ROMBAUX Philippe	
	et RENAUX Anne-Catherine :	060/51.27.09
CLOS D'EQUARRISSAGE :		053/64.03.11 – 053/64.02.11 – 053/64.02.34
S.W.D.E. :		087/87.87.87
A.I.E.S.H. :		060/41.22.08 – 060/41.10.10

T.E.C. : CHARLEROI : 071/23.41.11
071/23.41.66
CHIMAY : 060/21.12.33
Le véhicule Mobitec est présent le 2^e et 4^e jeudi à la gare de Chimay de 8h00 à 12h00 (pour cartes de réduction, abonnements, ...)

A.I.S (Agence Immobilière Sociale du SUD-HAINAUT) : 060/21.97.11 – ais.sudhainaut@gmail.com

ASBL Les Petits Pas de la Botte, service d'accueillantes conventionnées
Grand rue, 33 – 6470 Rance 060/51.49.09 – infoppb@skynet.be

MAISON DE L'EMPLOI (ex FOREM) : 060/45.95.70

MOBILESEM : Centrale de Mobilité 0800 15230

POSTE DE MOMIGNIES : 022/01.23.45
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 17h00, mardi et jeudi de 14h15 à 18h00.



AVIS

DISTRIBUTION DES SACS GRATUITS

En raison de la crise sanitaire, la distribution des sacs poubelle est momentanément interrompue. La date limite pour l'obtention des sacs poubelles gratuits est reportée au 31 mars 2021. Pour bénéficier de ces sacs, vous devrez impérativement être en ordre de paiement de toutes les taxes sur les déchets ménagers.

Marché de Momignies tous les mercredis de 8h à midi

Le poissonnier est présent tous les mercredis de 15h à 16h.

Horaires et contacts CPAS

ACCES au CPAS

Pour votre sécurité et celle de nos travailleurs, de nouvelles mesures entrent en vigueur au 08/06/2020 :

- PRENDRE un RENDEZ-VOUS (060/51.04.30)
Pour le Service social
Allocation de chauffage
Allocation Personne Handicapée
Respecter scrupuleusement l'heure de votre rendez-vous
- Prendre son stylo
- Respecter la distanciation
- PORT du MASQUE OBLIGATOIRE

Pour le transport social et les repas à domicile contacter le 060/51.04.30

Rechargement COMPTEURS à budget : ouvert Lundi et Vendredi de 9h à 11h00

Accès limité à une seule personne

Pour le CPAS

La Directrice générale ff

S.DURIEUX

La Présidente

M.DAUBERCIES

Aides Ménagères :

- Le service d'aides ménagères est proposé à toutes personnes ne sachant plus assumer les tâches du ménage soit ponctuellement, soit définitivement.
Tarif horaire : 6,50 €.

Les repas à domicile :

- Des repas chauds sont livrés du lundi au samedi et le repas du dimanche à réchauffer au prix de 6,12 €.

Service de Médiation de dettes :

Une permanence est assurée au CPAS par le service Solidarité Plurielle
Sur rendez-vous au 060/51.04.34

CAJAC :

Commission de l'Aide Juridique de l'arrondissement de Charleroi.

SERVICE D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE.

Un avocat assure une permanence au CPAS deux vendredis par mois de 13h30 à 14h30.

**Pour connaître les dates des permanences contacter le
060/51.04.30**

Logement

1. Logement social

Il existe sur notre Commune des logements sociaux appartenant à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON ».

- Soit le demander à la S.C.R.L « NOTRE MAISON » Boulevard Tirou, 167 à 6000 CHARLEROI (071/31.77.60) ;
- Soit contacter l'assistante sociale de la S.C.R.L « NOTRE MAISON », Madame LAVRY au 071/31.89.83.

2. AIS (Agence Immobilière Sociale)

Rue Pauline Hubert, 3
6470 Rance (Sivry-Rance)
ais.sudhainaut@gmail.com

3. Pour personnes pensionnées ou handicapées

10 logements à Momignies au Square Willy Mairesse en cogestion avec le Châlon.

Allocation de chauffage :

Site : SPP intégration sociale
Numéro d'appel gratuit : **0800/90 929**

Lors de votre demande munissez-vous de votre facture (attention, celle-ci sera présentée au CPAS dans les **60 jours de la livraison**) et de votre carte d'identité.

Sont dans les conditions :

1. Les personnes ayant le statut BIM

2. Les personnes à faibles revenus

Le ménage dont le montant des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à 19.957,16 €, majoré de 3.694,61 € par personne à charge (personne à charge = personne dont le montant des revenus bruts imposables est inférieur ou égal à 3300 €/an). Le revenu cadastral non indexé (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte. *Pour ces personnes, se munir de tout document attestant de leurs revenus.*

3. Les personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes

Pour ces personnes, se munir de l'attestation du Médiateur et de la preuve de paiement de la facture.

Info pour les étudiants - KOTS

La Société de logement social « Notre maison » possède 49 kots depuis septembre 2015 et situés à la Place des Paniers à **Louvain-la- Neuve**.

Autour d'un « commun » qui comprend une cuisine équipée, des sanitaires (2 douches/ 2 WC) et un living se trouveront de 5 à 7 chambres. Celles-ci sont meublées et munie d'un lavabo.

1. COMMENT S'INSCRIRE ?

Toutes les informations peuvent être obtenues en envoyant un mail à kot@notremaison.be .

Mais encore ?

Il est nécessaire de :

► **Compléter et renvoyer** les documents suivants :

-  Formulaire de candidature 'kot'
-  Liste des documents à annexer
-  Déclaration de non-propriété

► **Établir la preuve** que le ménage dont dépend l'étudiant dispose de revenus imposables annuels inférieurs à ceux mentionnés ci-après :

	Personne seule	Ménage
Pas d'enfant à charge	45.100 €	54.500 €
1 enfant à charge	47.800 €	57.200 €
2 enfants à charge	50.500 €	59.900 €
3 enfants à charge	53.200 €	62.600 €
4 enfants à charge	55.900 €	65.300 €

Une fois en possession de documents comme la composition de ménage et des éléments relatifs aux revenus, Notre Maison vous confirme dans les jours suivants que votre demande est recevable.

Les kots doivent être attribués par ordre d'ancienneté. Plus vite votre demande est déposée et complète, plus vous aurez la chance d'obtenir un logement.

Un bail devra être signé, il reprendra les éléments essentiels à savoir :

2. ATTRIBUTIONS

Les attributions de kot débutent au mois de mai. Donc si avant cette période vous avez reçu la confirmation que votre demande est complète, vous saurez très vite si vous pourrez à la rentrée prochaine disposer d'un kot « Notre Maison ».

3. BAIL

Un bail devra être signé, il reprendra les éléments essentiels à savoir :

- **Durée** d'un an
- **Loyer** de 257,63€/mois
- Provision de **charges** mensuelle : 60€/ mois
- La **garantie** locative : un mois de loyer

L'étudiant devra, en outre, apporter la preuve endéans les trois premiers mois de la signature du bail qu'il est **valablement inscrit** dans un établissement relevant de l'enseignement supérieure ou de l'enseignement universitaire.

Vous trouverez les liens internet sur le site de NOTRE MAISON Charleroi.

Sylvie DURIEUX
Directrice Générale f.f.

Maryse DAUBERCIES
Présidente CPAS

SERVICE DES TRAVAUX

Voirie communale

Comme vous pouvez le constater, le service travaux de la Commune a entrepris d'importantes réparations en tarmac sur certains tronçons de la voirie. Ces réparations sont dans l'attente d'un revêtement (grenaille + émulsion) complet.

Cette année, il était prévu de procéder au gravillonnage des préparations tarmac 2019 mais la crise sanitaire du printemps a repoussé ce travail. Hormis les urgences (nids de poules qui se formaient, affaissements d'accotements, etc...), au printemps prochain, le service des travaux enduira toutes les routes qui ont été réparées ces deux dernières années. Gageons que la situation sanitaire ne sera plus qu'un triste souvenir.

Dernièrement nous avons reçu un nouveau stock de panneaux de signalisation. Nous avons commencé à les placer aux endroits où les précédents avaient disparu (exemple : face au terrain de tennis couvert). Nous sommes souvent victimes de la disparition de nos panneaux de signalisation (valeur marchande en aluminium). Les nouveaux panneaux sont majoritairement en plastique. Nous restons attentifs et à votre écoute pour tous soucis qui pourraient survenir sur la voirie communale (fossé, accotements, etc...) et qui vous toucheraient directement



Cimetières

Dans le trimestriel précédent, nous avons évoqué que depuis la suppression de tous les produits phytos (Roundup), l'entretien des cimetières était devenu une charge de travail considérable. Pendant le premier confinement, le personnel ouvrier a travaillé en horaire réduit. Le Collège communal avait pris cette décision pour protéger au maximum l'ensemble de son personnel. A la reprise, l'état des cimetières de l'entité était catastrophique. Après plusieurs réflexions à l'idée d'enherber plusieurs zones, le Collège communal a décidé de créer ces zones en semant du gazon dans les anciennes parties de nos cimetières.

Cette décision n'a pas été facile et c'est pour cela que le travail de désherbage de certains cimetières a pris un peu plus de temps. Ces travaux d'enherbement commenceront au printemps prochain. Nous veillerons au grain afin que ces lieux soient les plus accueillants possible pour vous ! N'hésitez surtout pas à me contacter personnellement si toutefois un problème devait persister.



Culte

Je vous informe que l'église de Beauwelz est de nouveau ouverte au public. Il est vrai que celle-ci est restée longtemps fermée suite à un risque d'effondrement des abat-son. En parfait accord avec Monsieur le Doyen, je voulais éviter tous risques de blessures pour l'ensemble de nos concitoyens. Vous pouvez désormais à nouveau franchir les marches de l'église.

Environnement

Un article dans le trimestriel précédent vous informait que les poubelles publiques ne sont pas des poubelles domestiques. Malheureusement, les dépôts sauvages continuent et entachent notre belle région !! Un ouvrier est employé à temps plein pour ramasser toutes ces incivilités jetées à même le sol et dans nos bois. Je tiens à rappeler que toute personne prise sur le fait encourt une amende administrative conséquente. Celle-ci s'élève à 500 euros (valeur : 500 sacs poubelles) ... Soyez toutes et tous des citoyens responsables pour une commune encore plus propre et encore plus accueillante.

Je vous remercie pour votre attention.

CROWET Frédéric
Echevin des travaux

Responsable des voiries, de l'environnement et de la sécurité



L'ÉLAGAGE DES ARBRES ET HAIES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Beaucoup de manquements sont constatés en la matière, à tel point que la circulation sur certaines voies publiques est devenue dangereuse pour les piétons et même les véhicules.

De plus, cette végétation envahissante entrave le réseau électrique de l'A.I.E.S.H. et est à l'origine de la plupart des incidents.

Un rappel de la réglementation en vigueur semble nécessaire.

Extrait du Règlement général de police de la Botte du Hainaut

Article 9 : Le propriétaire d'un bien immeuble, bâti ou non et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde en vertu d'un mandat, est tenu de tailler et élaguer les arbres qui débordent de sa propriété et :

- Étêter ou émonder les arbres de hautes tiges afin d'éviter qu'ils ne fassent saillie sur la voie publique à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol ;
- Tailler les haies et les buissons de manière à ce qu'ils ne dépassent pas les limites de l'espace public ;
- Faire en sorte que les plantations ne dissimulent pas l'intensité de l'éclairage public.

En aucune manière, les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière, quelle qu'en soit la hauteur, ni réduire ou atténuer la visibilité pour la circulation sur la voie publique.

Le propriétaire d'un bien immeuble, bâti ou non et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde en vertu d'un mandat doit en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Collège communal ou par des entreprises publiques (société des eaux, du gaz, de l'électricité, du téléphone, etc..) lorsque la sécurité publique est menacée.

Les riverains précités sont tenus d'obtempérer aux éventuelles mesures complémentaires ou injonctions des représentants des forces de l'ordre. A défaut, il peut y être procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.

La hauteur des haies et des têtards sera réduite à 1,75 m au plus et leur épaisseur du côté du chemin à 25 cm du pied de la haie.

L'élagage est interdit entre le 1^{er} avril et le 15 août, période durant laquelle la plupart des oiseaux nidifient.

Le Directeur général ff,
F. VAN DE STEENE

Le Bourgmestre,
E. BAYARD

URBANISME

PETITS TRAVAUX & PERMIS D'URBANISME

**Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous agrandissez ?
Vous aménagez votre propriété ?**

**AVANT DE VOUS LANCER,
CONSULTEZ LE SERVICE TRAVAUX-URBANISME !**

**Grand-Place,1
6590 MOMIGNIES**

Contact : 060/51.04.27 – laurence.deschuyter@momignies.be

TERRAINS A BATIR A VENDRE

Situés à MOMIGNIES, à l'angle des rues du Centenaire et de la Kertchenne, dans un endroit calme, à proximité du centre du village, du RAVeL et de la route nationale.

8 lots, d'une superficie variable de 7 à 12 ares, 40,00 € le mètre carré.

<u>Lot</u>	<u>Superficie</u>	<u>Valeur</u>
1	9 ares 72ca	38.880€
2	9 ares 50ca	38.000€
3	8 ares 73ca	34.920€
4	6 ares 84ca	Réservé
5	7 ares 46ca	29.840€
6	12 ares 06ca	48.240€
7	10 ares 51ca	Vendu
8	8 ares 46ca	33.840€

Entièrement équipés : eau, électricité, télécommunications, égout relié à une station d'épuration fonctionnelle.

Renseignements :

- A l'administration communale :

Les lundis, mercredis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures. Contact : COENE Frédéric – Tél +32(0)60/51.04.24 – Courriel : frederic.coene@momignies.be

- En l'étude de Maître Vincent MAILLARD à CHIMAY :

Contact : PETRISOT Magali – Tél. +32(0)60/21.11.16 – Courriel : magali.petrivot.129569@belnot.be

Etablissement de camps de vacances et assimilés (camps scouts)

Si vous souhaitez accueillir un camp scout ou une organisation de jeunesse, le terrain ou le bâtiment **doit absolument** faire l'objet d'une demande d'agrément auprès de l'Administration communale. Si ce n'est pas le cas, le camp ou l'organisation de jeunesse sera exclu d'office.

L'installation de camps d'organisation de jeunesse pendant les vacances est règlementée suivant l'ordonnance de police, votée en conseil communal le 28 octobre 2014.

La réglementation a été adaptée afin de maintenir l'ordre public, la sécurité et l'hygiène et, éviter les risques d'incendie de forêt et d'accident de chasse.

Pour obtenir l'autorisation, le camp devra être installé à plus de 200 mètres du domaine public et privé habité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Madame Sylvie SLOS au 060/51.04.26 – sylvie.slos@momignies.be

Le règlement complet est disponible sur le site www.momignies.be

RESPONSABLES DES EAUX ET FORETS

Macon et Monceau-Imbrechies : **Alexandre DUFOUR** 0473/83.56.43 – alexduf@hotmail.be

Momignies, Beauwelz et Macquenoise : **Geoffrey ELIS** 0478/79.72.80 – geo247@hotmail.fr

Monceau-Imbrechies et Seloignes : **Gauthier FONTAINE** – 0471/59.97.74

Philippe PEIFFER : Chef de brigade : 0477/78.14.37

Département de la Nature et des Forêts – Cantonnement de Chimay :

Route de Dailly, 1 5660 COUVIN (bâtiment du District des Barrages de l'Ouest): 060/34.02.90

chimay.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Chef de cantonnement : Eric Declercq : eric.declercq@spw.wallonie.be



Vous êtes victime de violence conjugale ou intrafamiliale ?
DITES LE **CODE « Masque 19 »** à votre pharmacien.
Celui-ci VA VOUS AIDER immédiatement !

EN CAS DE VIOLENCES QUI CONTACTER ?

0800/30.030 (VIOLENCES CONJUGALES) - 0800/98.100 (VIOLENCES SEXUELLES)

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ **URGENCE 112**

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE

Vous êtes victime de violences
dans votre couple ?
Vous n'êtes pas seul·e !

VOTRE
PHARMACIEN·NE
VOUS ÉCOUTE ET
VOUS ORIENTE

Ligne écoute violences conjugales : 0800/30.030
En cas d'urgence, appelez la police : 112

Le déclic propose

L'accueil, l'orientation,
l'accompagnement de la
victime en toute confidentialité

Le soutien dans les
démarches administratives

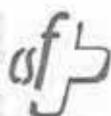
L'aide à la recherche
d'un hébergement provisoire

Des groupes de parole

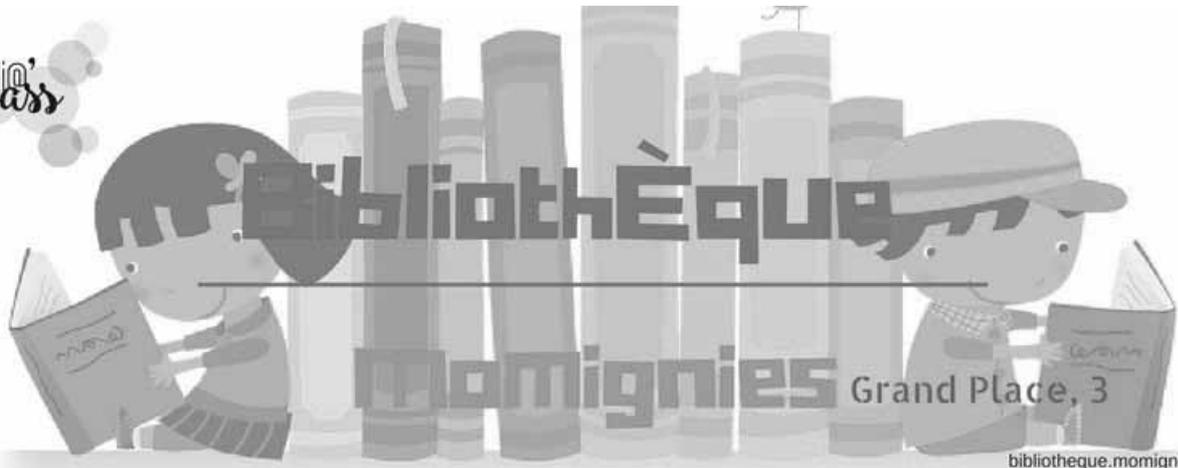
Des ateliers

Le déclic
intervient en journée
le plus rapidement possible
(sauf le WE et jour férié)
Région de Chimay - Thuin
Contacts: 0492 / 58 39 99
ledeclic@viefeminine.be

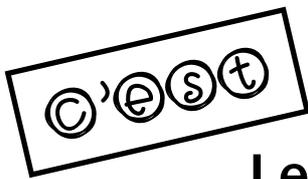
Avec le soutien de



Éditrice responsable: Christiane Houthoofd: Rue du pont, 11 - 6530 Thuin



bibliotheque.momignies



Ouvert au public

Le mercredi de 14h à 16h

Le jeudi de 17h à 19h

Ouvert aux écoles le mercredi matin et le jeudi toute la journée (sur RDV)



SAVIEZ-VOUS QUE...?

Avant d'arriver
entre vos mains,
chaque livre nécessite
un traitement
d'environ 45 minutes.



Chiffres



Likez notre page Facebook : « Bibliothèque de Momignies »

Dans votre bibliothèque, il y a :



- **9200** livres dans la section adultes : romans, classifiés, biographies, témoignages, BD, ...
- **8800** ouvrages jeunesse : romans, documentaires, BD, albums, ...
- Chaque année, environ **9000** livres sont prêtés à **500** lecteurs, des plus petits au plus grands.

La bibliothèque de Beauwelz contient **2600** livres

Gratuit

L'emprunt des livres est 100 % gratuit comme dans tout le réseau Media'pass (réseau transfrontalier de lecture publique)



L'école de Beauwelz comprend une bibliothèque scolaire annexe de la bibliothèque de Momignies. Les classes qui le souhaitent peuvent s'y rendre une fois par semaine.



« La lecture nous offre un endroit où aller lorsque nous devons rester où nous sommes. »

C'est aussi

Des conseils personnalisés, la possibilité de faire des suggestions, des nouveautés chaque mois, des idées pour ceux qui ne savent pas quoi lire, des animations tout au long de l'année : Bébés lecteurs, participation aux activités du milieu associatif,...Et un catalogue en ligne.

**L'année 2020 a été perturbée pour tous, continuez à vous évader à travers les livres que vous aimez...
Nous vous attendons, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.**



Le catalogue en ligne



Vous pouvez consulter l'ensemble de nos collections sur le site internet : www.bibliomomignies.be

Bibliothèque Communale de Momignies

Accueil **Lancer une recherche** Bibliothèques Nous contacter Mon Socrate Plus +

Page d'accueil de Socrate pour Internet

La bibliothèque vous accueille dans son moteur de recherche catalographique...

Via ce site, vous pourrez rechercher, consulter, réserver des livres et vous inscrire...

Quelques explications :

- "Accueil" affiche toujours la page d'accueil.
- "Lancer une recherche" de livres ou autres.
- "Bibliothèques" donne les coordonnées des bibliothèques.
- "Nous contacter" pour envoyer des courriels à la bibliothèque.
- "Mon Socrate" pour s'enregistrer et visualiser ses activités.
- "Plus +" pour l'aide en ligne et des informations.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans l'usage de ce site.

Les Bibliothécaires.



Entrer juste des mots:

Où chercher vos livres ?

- Partout - Socrate cherche partout dans le catalogue...
- Uniquement parmi les mots de titres...
- Uniquement parmi les mots des sujets ou des matières traités...
- Uniquement parmi les mots des thèmes littéraires traités...
- Uniquement dans les fiches des auteurs (Noms, commentaires, etc...)

Lancer la recherche

Le titre	CHANGER L'EAU DES FLEURS	Inventaire	MA 07902
Auteur(s)	FERRIN, Valerie - FR	Date d'entrée	01/04/2018
Sujet-matière			
Type de média	Livre adulte fiction [LIVRE A PIC]	Rangement	82-31 PERC Prêt
Cds - Dewey	82-31		
Le titre	OUBLIES DU DIMANCHE	Inventaire	MA 60538
Auteur(s)	FERRIN, Valerie - FR	Date d'entrée	26/05/2015
Sujet-matière			
Type de média	Livre adulte fiction [LIVRE A PIC]	Rangement	82-31 PERD Libre
Cds - Dewey	82-31		



Bibliothèque de Momignies
 Grand-Place 3
 6590 Momignies
 0478/88.05.62
info@bibliomomignies.be

N'hésitez pas à nous contacter !
 Claudine Berhin et Martine Sobry

Un coup de blues?

Besoin d'un coup de pouce?

Besoin de parler ?

Covid-19

#Infos
#Ecoule
#Soutien
#Orientation

Jeunes de 0 à 22 ans
Confidentiel
Gratuit

L'ÉQUIPE DE L'AMO OXYJEUNE EST LÀ POUR TOI !



060 41 22 53



OxyjeuneAMOasbl

AMO Oxyjeune
 Grand'Rue, 116
 6470 Rance



Suite à la crise sanitaire, plusieurs actions du PCS ont été mises en stand-by



MAIS l'équipe se mobilise pour mettre en place des actions solidaires et collaborer avec la commune, le Centre culturel local, l'Accueil Temps Libre, le CPAS et l'AMO Oxyjeune :

- Une permanence téléphonique pour les plus de 65 ans et les personnes atteintes d'un handicap (service d'aide... : 0498/78.28.24)
- Accès au matériel informatique et soutien scolaire pour les secondaires
- Distribution de cougnous aux plus de 65 ans et des boîtes de Noël
- Aide et réorientation vers d'autres services
- Accès aux locaux pour des projets et entretiens décentralisés pour nos partenaires
- Accès au service d'aide aux devoirs pour les élèves du primaire en difficultés scolaires.

Nouveau... à partir de janvier 2021 !

La donnerie déménage et devient « L'Atelier D » - donnerie, débrouille, dépôt, ...

Elle se situera sur la place de Macquenoise (en face de l'école)

Les dépôts et l'accès au magasin se feront, pour l'instant, uniquement sur rdv !

Un moyen de transport peut être organisé (sur demande).



L'équipe du PCS reste à votre disposition et vous souhaite une excellente année 2021 !



Rue de la Gendarmerie, 1 6590 MOMIGNIES

060/21.02.60 OU 060/21.02.61

pcsmomignies@gmail.com

www.momignies.be



PCS de Momignies

La DONNERIE déménage et devient



Wallonie

L'Atelier



Donnerie

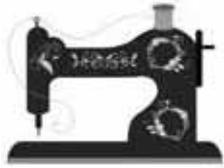
Débrouille

Dépôts

DIY

Dons

Où ? Sur la place (en face de l'école)
6593 Macquenoise



Quoi ? Toujours le même système !

Nous prenons les vêtements hommes-femmes-enfants propres et en bon état et les accessoires vestimentaires (ceintures, chaussettes, chapeau, chaussures, etc...)

Qui ? Des bénévoles accompagnent l'équipe du PCS pour le tri et la présentation des articles



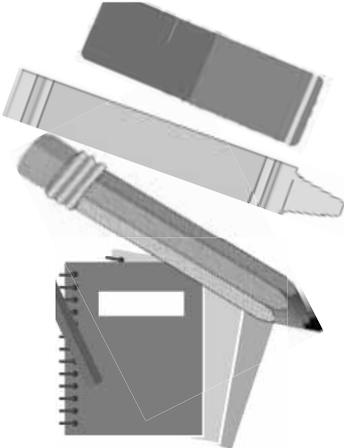
Quand ? En raison des mesures sanitaires, tout se fait sur **RDV UNIQUEMENT**



**L'Atelier D vous proposera
Des nouveautés
très prochainement...
& Des activités dès que possible**



Plan de Cohésion Sociale de Momignies
Rue de la gendarmerie 1 6590 Momignies 060/21.02.60



Aide aux devoirs

Vos enfants rencontrent des difficultés au niveau des devoirs ?

Il existe une aide aux devoirs à Momignies.

un cadre convivial avec des bénévoles qualifiés et disponibles afin d'accompagner au mieux vos enfants.

C'est un lieu d'accueil pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.



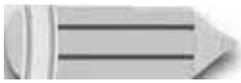
Programme :

Le goûter, les devoirs, des activités diverses (bricolages, bibliothèque,...)

Quand ?



Les mardis et jeudis de 16h à 18h, sauf les congés scolaires et les jours fériés.



Où ?

Au Plan de Cohésion Sociale de Momignies
Rue de la Gendarmerie, 1,6590 Momignies



Participation ? 0,50€/ jour

Inscription au PCS avec l'accord du directeur de l'école.



Bertrand Mégane



060/21.02.60—060/21.02.61



pcsmomignies@gmail.com



L'aide aux devoirs
recherche des bénévoles
qualifiés ! N'hésitez pas à nous
contacter pour plus
d'informations.



La Maison d'Accueil Communautaire de Forge-Philippe
(Pour les seniors de l'entité de Momignies)

L'école des S'âges

« Qui est en bonne santé est riche sans le savoir »

C'est encore plus vrai cette année !

C'est pourquoi, nous vous souhaitons
une bonne année 2021
mais surtout une excellente santé !

H A P P Y

*new
year*
2021

Nous n'avons pas encore de date de reprise mais nous espérons que tout cela sera bien vite derrière nous et que nous pourrons nous retrouver pour passer de bons moments ensemble, en toute sécurité.

Pour toute information

contactez l'animatrice :

Martine Sobry au 060/21.02.61

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (A.T.L.) COMMUNAL

Cette année 2020 restera assurément dans les annales de l'Histoire en raison du fait que depuis un an maintenant, petit virus Covid -19 de Wuhan est devenu grand et planétaire.

La pandémie mondiale qu'il a déclenchée continue toujours d'impacter le sanitaire, l'économique, le financier, le social, le culturel, le sportif, le festif, le scolaire, le politique, le « touristique », l'environnemental, le convivial, le familial, le relationnel, le sexuel... Même « le mourir » a dû s'adapter en se rapprochant de l'inhumain !

L'ampleur des dégâts sera considérable et laissera des traces à long terme. Cette crise sanitaire sans précédent amène un grand nombre de citoyens illustres ou méconnus à imaginer des modalités pour réinventer la société de demain. L'avenir nous appartient... si et seulement si on parvient à botter le virus en touche et cela ne sera pas une mince affaire !

Aujourd'hui, le seul vœu que l'on puisse formuler est simplement que 2021 ne soit pas une copie conforme de 2020 tant les effets secondaires qui commencent à émerger montrent un renforcement des inégalités existantes avant la crise, une montée en force du virtuel, une anxiété grandissante provoquée en partie par l'incertitude quant à l'avenir et l'absence d'échéance et de planification à court terme, la souffrance des petits, des moyens, des plus grands, des adolescents, des étudiants, des indépendants, des adultes, des personnes âgées à des degrés et pour des motifs divers est bien palpable.

Il faut cependant souligner l'abnégation de toutes les premières lignes et mettre en exergue les élans de solidarité quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent pour redonner du baume au cœur face au virus ;

De son côté, Momignies n'est pas en reste et voit les initiatives se multiplier pour permettre aux personnes fragilisées de retrouver sinon le moral au moins un peu de chaleur humaine en cette période particulière et compliquée à vivre.

Quelque peu épargnée lors de la première vague, notre belle région a davantage été touchée lors de la seconde toujours en cours et a déjà payé un lourd tribut à cette crise sanitaire.

Perturbés par une très longue première période de confinement marquée par une réduction voire une absence de contact avec leurs grands-parents (personnes à risques) et une privation de leurs condisciples, les enfants ont repris le chemin de l'école face à un personnel enseignant masqué...

Le retour à l'école, vital pour leur équilibre psychologique, s'est déroulé dans un strict respect des mesures sanitaires, préconisant aux enfants de vivre en bulles...

L'accueil extrascolaire ne fut pas épargné par ce maudit virus, les associations sportives et culturelles étant elles-mêmes impactées.

Le Centre de Vacances communal a pu ouvrir durant tout le mois de juillet 2020 dans le plus strict respect des normes sanitaires en vigueur avec un nombre restreint d'enfants limité à 50, les animateurs compris et répartis en trois bulles de vie distinctes. Les animations étant réduites, l'essentiel pour les enfants était de se retrouver un maximum à l'extérieur et de pouvoir recréer du lien avec les autres, ce dont ils avaient terriblement besoin. Il s'est déroulé sans problème majeur.

Avant de clôturer cet article, le coordinateur A.T.L. s'en voudrait de ne pas faire référence au travail extraordinaire réalisé depuis la rentrée scolaire dans les espaces d'accueil, matin et soir, par les accueillantes extrascolaires auprès des enfants en cette période difficile. Bravo à elles !

Il me reste à espérer que 2021 sonnera la reprise des activités de tous en revenant au monde d'avant le virus mais en mieux encore !

Excellente année 2021 à toutes et tous, avec de grosses améliorations par rapport à l'année écoulée, ce qui ne devrait pas être un objectif bien compliqué à atteindre.

Yves SLOS
Coordinateur A.T.L.

Handicontact communal..

Qu'est-ce que le Handicontact ?

C'est un référent de proximité communal qui informe, oriente et conseille.

Qui peut faire appel au Handicontact ?

Toute personne en situation de handicap, momentané ou non ainsi que toute personne de son entourage.

Pourquoi s'adresser au Handicontact ?

Car le référent de proximité peut répondre aux questions des citoyens et les orienter vers les services adéquats à leurs problématiques.

PERMANENCE HANDICONTACT :

YVES SLOS

Tous les vendredis de 9 à 12h00

**Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale,
rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 MOMIGNIES**

Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49

E-mail : yves.slos@gmail.com

Il est également possible de contacter l'Echevine Fabienne BROUSMICHE qui gère la problématique du handicap dans ses attributions en formant le 0475/51.66.49. pour relayer toute demande.

Echevine responsable: Fabienne Brousmiche

Rappel des permanences concernant les primes liées aux travaux dans les habitations...

Primes régionales et communales concernant le logement :

Les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00. Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 Momignies. Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49. E-mail : yves.slos@gmail.com

Pour toute information complémentaire, le citoyen est invité à prendre contact avec Yves SLOS dont les coordonnées se trouvent ci-dessus.



Consultation pour enfants

Grand'Place 31bis
6590 Momignies



Consultations médico-préventives de 0 à 3 ans tous les jeudis

de 13h à 15h, sur rendez-vous par les Docteurs Béatrice CROWET et Harmonie VANDERHEYDEN

Pesée sans rendez-vous de 12h30 à 13h30.

Activités collectives (massages, psychomotricité, lecture): aux dates indiquées au local.

Dépistages visuels à partir de 2 ans, sur rendez-vous, organisés 2 fois par an.

Consultation médico-préventives de 3 à 6 ans le 2^e mercredi du mois sur rendez-vous.

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : France DOGNE au 0499/99.78.77 (pour renseignements ou prise de rendez-vous)

Présidente du comité : Betty BALLE au 060/51.23.46

Consultation périodique de Seloignes le 3^e mardi du mois de 14h à 15h
par le Docteur Pol HARDY, salle communale

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : Linda LELEU au 0491/35.79.59.

Démasquons la lèpre

Confinées. C'est ainsi que vivent les centaines de milliers de personnes affectées par la lèpre dans le monde. En cause : le rejet social, la honte et la peur. Ces personnes cachent leur maladie, elles ne l'assument pas. D'autres ne se savent simplement pas malades. Difficile de chercher un médecin dans ces conditions. Or, sans un traitement démarré suffisamment tôt, la lèpre s'étend à tout le corps. Et la personne affectée développe des handicaps irréversibles. Son avenir vole en éclats.

Parce que de nombreux patients ne peuvent chercher une aide médicale, Action Damien vient à eux. Nous dépistons les populations directement sur leur lieu de vie. Nous démasquons la lèpre, en quelque sorte. Mais pour dépister encore plus de victimes, nous avons besoin de votre soutien.

D'après les chiffres officiels, la lèpre frappe toutes les deux minutes. Un chiffre largement sous-estimé compte tenu de l'accès difficile aux soins de santé. Nous ne pouvons pas laisser leur sort au hasard. Qui sera dépisté ? Qui ne le sera pas ? Nous avons besoin de moyens pour cesser cette loterie impitoyable.

Vous aussi, refusez le hasard et aidez-nous à démasquer la lèpre. Aidez les victimes à recevoir un traitement à temps.

Week-end de campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021

Achetez ou vendez les marqueurs Action Damien pendant notre week-end de campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021. Ou faites un don par virement sur le compte BE05 0000 0000 7575. Et ensemble, démasquons la lèpre pour offrir un avenir serein aux personnes affectées par la maladie.

Comment acheter ou vendre des marqueurs (7 € par pochette de 4 marqueurs) ?

Benjamin Meersschaert se fera un plaisir de vous indiquer la marche à suivre à l'adresse campagne@actiondamien.be ou au 02 422 59 13.



La 6^e édition du Grand Nettoyage de Printemps s'est déroulée les 24, 25, 26 et 27 septembre 2020

Cette grande mobilisation invite tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – à se mobiliser autour d'un objectif commun : **ramasser les déchets qui jonchent nos rues, ... pour que notre région soit encore plus agréable à vivre.**

En Wallonie !

Cette édition automnale a permis à plus de 30.000 citoyens et 17.000 élèves de se mobiliser!

Malgré la crise sanitaire et la météo capricieuse. Ensemble, ils ont pourtant mis les bouchées doubles en ramassant **165 tonnes de déchets sauvages** et en parcourant plus de **7.500 kilomètres**.

Par kilomètre parcouru, 21 kg de déchets ont été ramassés, contre 38 kg en 2017.



© Sondron

Dans notre commune !

9 équipes inscrites, avec un total de 107 personnes, (dont malheureusement 36 n'ont finalement pas pu participer.)

La récolte se décompose comme suit : 34 sacs PMC et 45 sacs de détritrus variés.

Les équipes ont également noté quelques dépôts sauvages en différents points de l'entité !

Encore un petit effort !

*Merci à tous pour votre mobilisation
et votre motivation toujours impressionnantes !*



Utilisez-moi !

La **7e édition** du Grand Nettoyage de Printemps aura lieu

les **25, 26, 27 et 28 mars 2021!**

N'oubliez pas !

JETER PAR TERRE, C'EST JETER EN MER !

Au-delà du déchet jeté directement dans la rivière, ce sont nos déchets, solides et liquides, jetés directement dans les avoires, dans le réseau d'égouttage (via WC, évier, ...), abandonnés aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer. Soit parce qu'ils sont mouvants et passent sous nos ponts, soit parce qu'ils sont liquides, ces déchets sont peu remarqués. C'est pourquoi nous mettons en œuvre des actions afin de conscientiser tout un chacun à cette problématique et afin de stopper les pollutions diverses.

UN DÉCHET DANS LA RIVIÈRE, C'EST ...

... UN TABLEAU PAS FORT BEAU



... DES ODEURS ET PUANTEUR



... DES EAUX QUI DÉBORDENT JUSQU'À NOTRE PORTE



... L'IMPACT SUR LA FAUNE ET SUR LA FLORE



Annulé suite à la décision du Collège du 05/08/2020

... D'IMPORTANTES COÛTS POUR EN VENIR À BOUT



... ET DANS L'OCÉAN, LE 7^E CONTINENT DEVIENT PLUS GRAND !

Le 7^e continent est un énorme amas de plastiques et déchets situé dans le Nord-Est de l'Océan Pacifique qui mesure 6 fois la France



LA DE L'ARBORETUM ET DU RAVEL

Cette édition est l'occasion d'évoquer les réalisations de l'année écoulée et d'annoncer quelques projets pour 2021. L'Arboretum est devenu, avec la mise en place des mesures de confinement, un espace particulièrement apprécié des promeneurs, avec notamment la balade au verger des Hayettes et sa mare forestière, dont l'accès est facilité par un parking récent situé à côté du passage à niveau du Centenaire (Momignies). Un autre parking, situé à côté de l'ancienne laiterie de Seloignes permet d'autres découvertes.



Signalons quelques activités récentes : en septembre et octobre de très belles cueillettes au verger, grâce notamment à l'association « Pour Mon Village », la MJ Chimay et l'ARC section agro-environnement. L'occasion de saluer celles et ceux qui assurent des soins aux arbres durant toute l'année : l'Institut St Chrétienne, qui arrose, l'ASBL Tourisme et le personnel communal, qui d'une manière générale entretiennent.

Avec 800 kg de pommes (dont quelques poires), nous avons pu produire 500 litres de jus, dont une partie a été distribuée dans les écoles de l'entité.

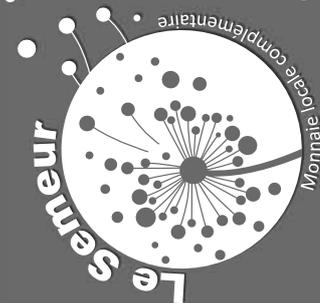
Merci aux « vergers amis » qui nous ont permis de compléter la récolte. Pour 2021, le creusement des 24 mares ainsi que l'aménagement du labyrinthe végétal sont programmés. D'autres activités sont envisagées, elles dépendront des mesures sanitaires en vigueur.



D'ici là, profitez bien de cet espace qui est mis à votre disposition et n'oubliez pas, il reste des arbres à parrainer ...

www.arboretumChimayMomignies.be ©0495 542001 ©060 510447

En collaboration avec le PCDN Momignies



Bon de soutien à l'économie locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse

§ Pourquoi une monnaie locale citoyenne ?

Utiliser le Semeur est un acte réfléchi. C'est un outil au service d'une **alternative éthique** au modèle financier dominant. Tant que l'euro reste converti en Semeur, il circule localement et sert dans le cadre d'échange plutôt que d'alimenter des fonds spéculatifs.

À chaque paiement en Semeurs, le citoyen réaffirme sa volonté de **soutenir le travail local, de qualité et respectueux de l'environnement.**

Une alternative citoyenne, éthique & locale !



1€ = 1€§

§ Comment ça fonctionne ?

L'objectif est de « **capturer** » des euros dans l'**économie réelle** de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de les soumettre à des règles monétaires et financières positives pour la région.

- C'est **sans risque** (fond de garantie à 100%)
- Les billets sont **sécurisés**
- Les commerçants peuvent **reconvertir en euros** en cas de besoin



§ où puis-je payer en Semeur ? Comment en obtenir ?

Les euros peuvent être échangés en Semeurs dans des **comptoirs de change**.

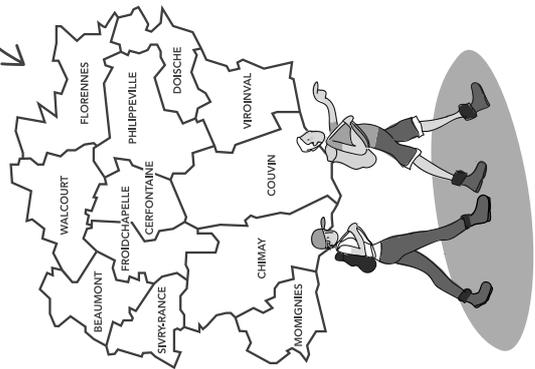
Les Semeurs sont ensuite dépensés chez nos partenaires, les prestataires de services ou de biens de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui ont signé la **charte éthique** du Semeur.



Ces partenaires sont identifiés par un **autocollant** apposé sur leur vitrine, listés sur notre site internet et sur un folder déposé dans les comptoirs de change.

→ En savoir plus ? www.lesemeur.org

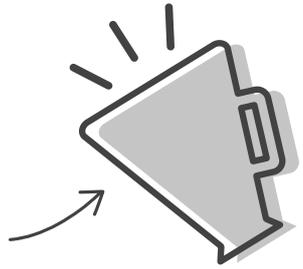
Les 12 communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse
Territoire du Semeur



§ comment nous soutenir ?

- **Faites circuler !** Achetez un maximum avec des Semeurs.
- **Parlez-en autour de vous !** À vos amis, votre famille, vos voisins, vos collègues, des commerçants ou producteurs habituels qui ne l'acceptent pas encore.

Acheter local, c'est bien, payer local, c'est mieux !



→ **Participez au développement de ce projet citoyen !** Si vous souhaitez nous aider directement (événements, communication, sensibilisation, logistique, financement participatif,...) contactez-nous par mail ou via notre page facebook.

info@lesemeur.org
facebook.com/lesemeurseem





Pour la rentrée de Janvier

A l'Espace Public Numérique MomiClic Chaussée de Chimay 3/A 6591 Macon

Suite à la crise sanitaire que nous traversons, je ne peux encore déterminer de dates de reprise des activités à Momiclic. Dès la réouverture, je reprendrai avec les groupes d'élèves qui avaient débuté en septembre et poursuivrai le programme.

Prenez soin de vous et des autres

Pour adultes et seniors initiés

un groupe le mardi et un groupe le jeudi

- **PC Banking** : gérer ses opérations bancaires par internet – les mardis **3 dates à déterminer** de 14h30 à 16h30

Pour tous

Permanences accès libre
Uniquement sur rendez-vous après reprise des activités communiquée via le site communal et la page facebook commune de Momignies

Les mardis 16h30-18h30
et/ou les jeudis 9h30-12h00

Tarifs :

Habitants de la commune : 1€/heure
Extérieurs : 1,50 €/heure.

Pour les adultes et seniors débutants

- **Initiation ordi et internet pratique pour les seniors débutants.**
Pas de pré-requis, juste votre bonne humeur.
Les lundis de 14h30 à 16h30 à partir du ???? à déterminer (il restera 6 séances)

Pour les demandeurs d'emploi

Les mardis 16h30-18h30 et/ou les jeudis 9h30-12h00

- **Vos premiers pas avec l'ordinateur, Internet et le courrier électronique – 8h**
- **Pour aller plus loin avec l'ordinateur et Internet, initiation au traitement de texte – 16h**
- **Perfectionnement traitement de texte et initiation au tableur – 24h**
- **Recherche d'emploi à l'aide d'internet – 7h (en collaboration avec TechnofuturTic)**

Infos et inscriptions :

Desorbay Christophe, coordinateur - formateur MomiClic – momiclic@gmail.com

ou GSM : 0494/50.84.83 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Saint Vincent de Paul

Entraide Pause café
Rue Nordron, 2
6590 MOMIGNIES

!!! Appel aux dons !!!

Le service Entraide Pause-café fait appel à votre solidarité.

En ces mois de décembre et janvier, le service se trouve en difficulté pour aider les familles défavorisées de l'entité de Momignies.

Nous aidons 26 personnes seules, 88 enfants, 86 familles qui trouvent chez nous aide et réconfort.

Nous leur apportons une aide alimentaire via la Banque Alimentaire de Charleroi, la Fondation Roi Baudouin, des commerces (invendus), des dons de particuliers et d'autres associations...

Sans votre soutien, nous ne pourrions tenir dans la durée.

Nous comptons sur vous.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez le faire sur le compte

Entraide Pause – Café Momignies, **BE 30 0003 2513 5411**

Vous pouvez également faire un don à la Saint Vincent de Paul de Bruxelles avec en communication : soutien à Entraide Pause-Café N° 49

(Une attestation pour les contributions vous sera délivrée pour un don de minimum 40 euros)

Nous vous remercions d'avance.

Pour tout renseignement

Amant Monique au 060 51 16 51

Ciscato Marie au 060 51 22 27

Votre agence ING MOMIGNIES déménage.

Cher(e) Client(e),

Le 4 janvier 2021, l'agence **ING MOMIGNIES** prendra ses quartiers dans votre nouvelle agence **ING CHIMAY**, Chaussée de Couvin, 95/C6.

Pour l'occasion, celle-ci a été entièrement rénovée afin d'assurer de manière optimale la gestion de vos comptes, assurances, crédits et investissements.

Nous déménageons mais restons disponibles...

... en agence

- **À partir du 4 janvier 2021, toute l'équipe réunie à CHIMAY se tiendra donc à votre disposition :**

Vincent Lahaye, gérant : +32 499 548 510

Eddy Bayard : +32 495 522 140

Cédric Quiroga, gérant : +32 487 664 385

Pierre Bultot : +32 473 64 01 97

Isabelle Dohy, gérante : +32 496 232 713

Florence Haulot : +32 60 21 04 00

Céline Lenoir, personal banker : +32 495 91 73 58

Sandy Henrotte : +32 60 21 04 00

- Vous y trouverez également deux **SelfBank** pour effectuer vos retraits ou vos dépôts d'argent.

... toujours et partout

- Avec votre plateforme sécurisée Home'Bank/Business'Bank, vous gérez vos opérations bancaires de chez vous.
- Grâce à notre application ING Smart Banking, votre banque est disponible du bout des doigts, partout, à tout moment.

Votre nouvelle agence ING CHIMAY – SPRL LD CHIMAY FINANCES vous offre les avantages suivants :

- Une équipe **élargie** se tient à votre disposition **tous les jours de la semaine.**
- Vous prenez rendez-vous au moment qui vous convient le mieux **pendant ou en dehors de nos heures d'ouverture.**
- **De nouveaux locaux** et services vous attendent pour encore plus de convivialité.

Vous souhaitez en savoir plus ?

- Appelez l'ING Contact Centre au +32 2 464 60 02 du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 17h.
- **Contactez directement un des gérants.**

SPRL LD CHIMAY FINANCES
RPM : 0675 899 562

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Chaussée de Couvin, 95/C6 6460 CHIMAY T 060/210 400 F 060/210 408 chimay@ing.com	9h00 – 12h30	9h00 – 12h30		9h00 – 12h30	9h00 – 12h30
	13h30 – 17h00	13h30 – 17h00	9h00 – 12h30	13h30 – 19h00	13h30 – 17h00

Prenez directement rendez-vous via ing.be/rendez-vous ou téléchargez notre appli ING Smart Banking.

Nos collaborateurs se réjouissent de vous accueillir !

Avec nos sincères salutations,

Janique PINEL
Directeur de région

Didier DENEVE
Directeur de Zone



INTERETS COMMUNAUX

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme l'an dernier, nous avons décidé de nous abstenir sur le budget 2021 qui nous a été présenté lors du dernier conseil communal de décembre.

Nous n'avons pas pour seule ambition de bloquer et de contrer toutes les décisions prises par la majorité mais nous avons le devoir de mettre cette dernière devant ses responsabilités.

Lors de ce budget, nous avons pu obtenir la mise en place d'un audit externe sur la gestion communale mais également l'achat de caméras pour notre commune. Deux points que nous avons demandés l'an dernier.

Les caméras permettront de lutter contre les dépôts sauvages qui restent un véritable fléau sur notre commune et seront également d'une aide précieuse aux policiers pour détecter les phénomènes délictueux.

Cependant, nous restons toujours sur notre faim puisque la majorité n'a dégagé aucun moyen supplémentaire pour venir en aide aux indépendants victimes de la crise COVID et qui sont à ce jour toujours à l'arrêt (Nos pensées vont aux métiers de contact, aux cafetiers, aux restaurateurs,...).

Lors de ce même conseil, nous avons voté **contre** le Règlement d'Ordre d'Intérieur du conseil communal car notre amendement qui permettait à chaque citoyen qui le souhaitait de poser une question d'intérêt communal à la fin du conseil (c'est le cas dans d'autres communes comme Chimay par exemple) a été refusé.

Pour les **Intérêts Communaux**, on ne peut pas se retrancher derrière un simple avis du Code de la Démocratie car ce dernier n'interdit pas d'aller au-delà des règles prévues. C'était le meilleur moyen d'illustrer une démarche de participation citoyenne au sein de notre commune en acceptant cet amendement.

On a appris également que le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été signé. Il a pour but de définir les objectifs de développement de la commune ainsi que la mise en place de projets concrets. Les axes essentiels d'un tel programme sont le développement de la participation des citoyens, la protection de la ruralité, l'amélioration du cadre de vie, ... Les consultations villageoises permettront de définir une vision commune, des objectifs à atteindre et des projets concrets pour Momignies.

Je terminerai par souhaiter la bienvenue à **Joseph CHAVET**, qui est devenu notre nouveau conseiller de l'action sociale. Plein de succès à lui dans ses nouvelles fonctions.

Il est de tradition que le mois de janvier est le mois où l'on présente ses bons vœux. C'est pourquoi, je présente au nom des **Intérêts Communaux** et en **mon nom propre** mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Nous ne voudrions pas terminer ce message sans une nouvelle fois vous redire que notre contribution individuelle sera déterminante quant à l'évolution de l'épidémie.

Gardons donc toutes et tous à l'esprit que l'application des gestes barrières peut contribuer à sauver/épargner des vies : celle des autres, de nos proches mais aussi la nôtre !

Nous espérons qu'un retour à la normale sera de rigueur pour 2021.

2020, n'a pas été une année facile, mais nous abordons 2021 avec plein d'enthousiasme.

Pour les Intérêts Communaux
Olivier RECLOUX

Les élus des IC sont à votre écoute et à votre disposition
N'hésitez pas à les contacter



Les Conseillers communaux

Olivier RECLOUX

0496/40-54-09



Rue Mahy, 3
olivierrecloux@hotmail.com

6590 MOMIGNIES

Eric PAQUET

0476/06-46-23



Rue Joseph Hannecart, 8
info@ninetywash90.be

6591 MACON

Katia CURRI

0473/68-95-86



Rue Des Vieux Autels, 20
katia.curri@hotmail.com

6590 MOMIGNIES

Ingrid RAUX

0477/48-43-33



Rue de la Fortelle, 2
rauxingrid@gmail.com

6594 BEAUWELZ

José VANDENDORPE

0495/24-21-92



La Distillerie, 3
josevandendorpe@hotmail.be

6593 MACQUENOISE

Jean FURNÉMONT

0475/55-63-41



Les Arsillières, 10
jean@furnemont.be

6590 MOMIGNIES

Les conseillers CPAS

Audrey MACQ

0497/91-33-57



Chemin de Sart Gérôme, 7
macqa@hotmail.com

6590 MOMIGNIES

Claire MARTINEZ

0498/97-65-35



Route Verte, 15
claire.martinez@live.be

6593 MACQUENOISE

Joseph CHAVET

0494/819063

Rue Marcel Barbieux, 36

6591 MACON



Chers habitants de l'entité,
Cette année 2020 restera une année charnière. La pandémie et la crise sanitaire ont plongé notre commune, notre pays, notre monde dans une situation totalement inédite et ont modifié fondamentalement notre façon de vivre ensemble, de travailler, de voyager, d'aller à l'école, de faire du sport... Il y a eu un avant, il y aura un après.

En ce début d'année, nos pensées vont vers ceux qui ont été particulièrement affectés par cette crise : le personnel soignant, tout d'abord, qui a été au front dans des conditions parfois difficiles, tous ceux, ensuite, dont l'activité professionnelle a été impactée par la crise et qui se demandent peut-être de quoi demain sera fait, les jeunes ados qui éprouvent des difficultés à se projeter dans un avenir rempli d'incertitudes, les personnes isolées pour qui le confinement a renforcé douloureusement le sentiment de solitude et enfin toutes les familles qui ont perdu un proche et qui ont dû vivre un deuil particulièrement difficile dans cette période troublée.

Nous profitons de cette tribune qui nous est allouée, conformément au ROI du Conseil Communal, pour vous informer de quelques-unes des interventions des deux représentants de notre groupe **Alternative Citoyenne** lors des derniers conseils communaux.

Conseil communal du mardi 27 octobre 2020

Point supplémentaire : Étude d'un projet d'épuration des eaux par lagunage sur l'Helpe à Monceau-Imbrechies

Suite à l'enquête relative au projet du réseau de mares, « La Trame Bleue », l'administration communale a reçu une proposition d'un riverain de l'Helpe à Monceau-Imbrechies pour développer un **projet de lagunage** sur son terrain pour assainir les eaux usées rejetées dans la rivière.

Après une visite sur place et des contacts avec un membre de l'administration communale nous proposons de contacter un expert agréé par la Région Wallonne pour mener une étude sur la faisabilité d'un tel projet.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le souci de préservation de la biodiversité et dans la philosophie du PCDR, Plan Communal de Développement Rural, et de la Convention des Maires. Il pourrait être un projet pilote, une première étape vers un programme global d'assainissement des eaux de nos rivières.



Nous nous posons aussi des questions sur l'existence d'un **cadastre de la qualité de nos eaux de rivière** et sur l'état d'avancement des **projets d'installation de stations d'épuration** supplémentaires prévues par IGRETEC à Macon, Macquenoise et Momignies.

Conseil communal du mardi 24 novembre 2020 :

Point 1 : Informations

Pas de point d'information à l'ordre du jour. Notre groupe Alternative Citoyenne s'étonne pourtant qu'une bonne nouvelle ne soit pas reprise sous ce point.

En effet, dans le cadre des appels à projets UREBA Exceptionnel, notre commune a obtenu des **subsidés** de la Région Wallonne **pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires** (isolation, remplacement de châssis...) :

- 15 520 € pour l'école primaire de Macon
- 3 334 € pour l'école de Monceau-Imbrechies
- 5 449 € pour l'école maternelle de Beauwelz
- 19 969 € pour l'école primaire de Beauwelz

En tout cela fait 41 274€ de subsidés pour près de 60 000 € de travaux subsidiés à 75%. A

noter qu'en tant que signataire de la **Convention des Maires**, notre commune aurait pu prétendre à 80% de subsidés mais notre signature n'a pas été actée à la Région Wallonne.

Ce sera à corriger pour un éventuel futur nouvel appel à projets.

Investir dans l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires, c'est bon pour le confort des enfants, c'est bon pour les finances communales (réduction de la consommation) et c'est bon pour la planète (réduction de nos émissions de gaz à effet de serre).



Points 6 et 7 : Déchets : Coût vérité et taxe sur les déchets ménagers.

Nous nous étions opposés à l'augmentation en novembre 2019 de la **taxe « poubelles »** de 80 à 90€ pour les isolés et de 160 à 180€ pour les ménages. Nous restons toujours opposés à cette taxe majorée en 2020. Nous souhaiterions pouvoir rencontrer des dirigeants de l'intercommunale IPALLE pour qu'ils viennent nous expliquer les raisons des augmentations des coûts de récolte et de traitement des déchets et aborder l'éventuel passage des communes de la Botte au système de **poubelles à puce** qui encouragerait les comportements citoyens de réduction des déchets, de recyclage et de compostage... Nous avons déjà formulé cette demande en 2019. Le COVID a perturbé le projet de visite d'un dirigeant. Affaire à suivre.

Conseil communal du mardi 22 décembre 2020 :

Grande première pour notre commune : pour garantir la publicité des débats malgré les mesures sanitaires, la séance du conseil communal était **retransmise en direct** sur la page **Facebook** de la Commune. Et pour une première, ce fut un succès : vous étiez **plus de 1 000** à vous connecter pendant la séance pour suivre les débats. Nous espérons que cette expérience sera renouvelée.

Point 1 : Informations :

Le bourgmestre nous informe de la **fermeture de l'agence ING de Momignies** le 31 décembre. Les services et le personnel sont transférés à Chimay. Il n'y aura donc (provisoirement ?) **plus de distributeur de billets** sur le territoire de notre commune. C'est un service de plus qui disparaît dans notre entité rurale, une perte particulièrement dommageable pour les personnes âgées, en situation de handicap ou ayant des problèmes

de mobilité, pour qui ce n'est pas toujours simple de se rendre à Chimay et pour les commerçants locaux qui pouvaient déposer de l'argent à Momignies.

Même si nous sommes impuissants face à la stratégie commerciale des grandes banques, le groupe Alternative Citoyenne demande au bourgmestre et au collège de faire pression sur la poste pour qu'elle y installe rapidement un distributeur de billets ouvert 7 jours sur 7. Pour rappel, l'entreprise **Bpost** est liée à l'État fédéral par un **contrat de gestion**, puisqu'il en est actionnaire majoritaire. Elle est tenue d'installer un distributeur de billets, s'il n'en existe aucun autre sur une commune.

Point 2 : Finances : Budget 2021

Nous nous réjouissons de constater que le budget est en **boni** pour la deuxième année consécutive (+43 579 € au résultat global sur un budget d'un peu plus de 8 000 000 à l'ordinaire) en maintenant l'emploi et la prime de fin d'année du personnel.

Après plusieurs années difficiles (depuis 2015), on semble sortir un peu la tête de l'eau.

Ceci dit, **la situation n'est pas si rose** : les fonds de réserve sont vides, on est obligé de vendre des bâtiments, de recourir aux emprunts pour les investissements et on a reporté des travaux depuis quelques années. Il va pourtant bien falloir effectuer les travaux dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement Communal 2019-2021) et trouver les ressources pour les financer. Les marges de manœuvre restent donc très faibles.

D'autant plus que nous ne connaissons pas encore **l'impact** qu'aura la **crise sanitaire** que nous traversons actuellement sur nos finances communales.

A propos de cette crise sanitaire, nous regrettons cependant de ne pas trouver dans le budget de **geste envers les indépendants** qui ont dû interrompre leur activité : secteur Horeca, salons de coiffure, prestataires de soins à domicile, fleuristes et autres commerces jugés non essentiels. On aurait pu travailler sur base des déclarations à rendre au fédéral ou à la région wallonne. Même si ce petit coup de pouce de la commune ne serait sans doute pas décisif quant à la survie de leur activité, cela aurait constitué un geste de soutien appréciable à un secteur durement impacté.

Nous nous réjouissons de voir des crédits prévus :

- pour la réalisation d'un **audit de fonctionnement** (c'était une demande que nous formulions dans notre analyse du budget 2020 il y a un an)
- pour des **projets citoyens** dans le cadre du futur PCDR
- pour la protection et la mise en valeur de la **biodiversité**
- pour la **transition énergétique** (isolation, remplacement de la chaudière...)

Sur ce dernier sujet, la transition énergétique, nous aimerions voir une **planification** des travaux budgétisés sur le long terme, des **objectifs** chiffrés en termes de réduction de GES et des évaluations régulières. Cela fait 2 ans et demi que nous avons ratifié la convention des Maires. On pourrait faire un premier bilan de ce qui a été fait (panneaux photovoltaïques, isolation de la toiture...) et établir une feuille de route à longue échéance. Quels sont nos objectifs pour Momignies en 2030, 2040... ?

Comme **pistes supplémentaires** à explorer pour le budget, nous reprenons des idées déjà avancées lors de séances précédentes :

- réduction de nos dépenses liées au traitement des déchets par le passage aux **poubelles à puce**
- **fusion des fabriques d'église** (le projet semble en cours)
- attitude proactive dans la **renégociation des emprunts** vu les taux d'intérêts très bas

- étude du calcul de la **dotation du fonds des communes** et des moyens de faire évoluer positivement celle-ci
 - plan général d'**isolation des bâtiments publics**
- ...

Nous nous tenons à votre disposition pour toute suggestion, question ou information supplémentaire. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous présentons nos **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons remplie d'espoir et de confiance en l'avenir, de succès dans vos entreprises, de joies partagées, de bonheur d'être ensemble, de l'amour de vos proches et d'une santé florissante.



Pour le groupe **Alternative Citoyenne**,

Annie Vanderheyden, conseillère CPAS, 0473/411008, vanderheyden.a@hotmail.be

Frédéric Salengros, conseiller communal, 0497/203509, frederic.salengros@gmail.com

Jean-Marc Monin, conseiller communal, 0494/493232, jeanmarcmonin@hotmail.com





Une pluie d'étoiles à l'aube de 2021.

Nous le disions déjà dans les toutes-boîtes distribuées avant Noël : difficile de vous annoncer ou de vous confirmer les activités que nous pourrions organiser dans les mois à venir. Avec le coronavirus, c'est l'incertitude qui prévaut.

Nous vous invitons cependant à nous suivre via notre site www.culturemomignies.be et notre page Facebook. N'hésitez pas à nous interpeller, à nous communiquer vos idées, vos réflexions et les thématiques qui vous intéressent.

Nous avons mis à profit ces longs mois sans vous rencontrer pour répondre à de nombreux appels à projets. Certains d'entre eux ont abouti et nous avons obtenu des subsides pour réaliser nos futures activités. Ceux-ci s'ajoutent à la montée progressive des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles via la reconduction de notre reconnaissance pour 5 ans :

- **5000 € de la Fondation Désiré Jaumain pour notre projet "L'ADN de la culture"** qui va combiner art, nature et culture. Celui-ci est détaillé par notre animatrice Christine dans les pages qui suivent.

- **6000 € du Corps Européen de Solidarité pour notre projet "CRACS un jour, CRACS toujours"** grâce auquel nous allons offrir la possibilité aux jeunes de l'entité d'avoir un accès plus direct à la culture via des rencontres avec le tissu associatif, culturel et artistique de la région, via la visite de musées, via des séances de cinéma, des spectacles, des pièces de théâtre, des activités sportives, des sorties vélo/camping/aventure, des ateliers culturels, via la découverte de notre patrimoine et de l'histoire locale, etc.

Notre objectif : les accompagner et favoriser leur processus de réflexion pour qu'ils soient à terme porteurs de projets solidaires, citoyens et culturels à destination des autres.

- **5000 € de la Fondation Roi Baudouin "Vis mon village" + 3000 € du Bureau International Jeunesse : Citoyens en Actions pour notre projet Flash CRACS** qui consiste à utiliser les nouvelles technologies (la radio, le podcast et la vidéo) pour entretenir le lien avec et entre les habitants de l'entité de Momignies, pour valoriser le territoire et ses richesses et développer le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire. Notre démarche vise également à souligner, à donner un coup de projecteur aux initiatives démarrées lors de la période de confinement et à mettre en avant les élans de solidarité ainsi que les initiatives originales.

La cheville ouvrière de cet énorme travail, épaulée par Micheline et Christine, est notre nouvelle animatrice Lindsay, jeune universitaire originaire de notre entité, qui renforce notre équipe depuis une année et qui poursuit une formation de cadre en conduite de projets culturels et sociaux.

Nous répondons ainsi aux recommandations du Service général de l'Inspection de la Culture et de la Commission des Centres culturels pour préparer la succession de la direction actuelle.

Son engagement à mi-temps avait été permis par l'obtention de 2 points APE *(valeur d'un point = 3140,54 €) en 2019.

3 points supplémentaires, suite à l'arrêt de l'asbl Bouillon de Cultures dont nous faisons partie, s'ajoutent en 2021.

Grâce à ces 5 points APE (valeur = 15702,70 €), Lindsay travaillera désormais à temps plein au Centre culturel de Momignies.

Nous nous attachons aussi au recrutement prochain d'un régisseur à mi-temps qui nous apportera ses compétences et sa vision de l'expression des arts de la scène.

Enfin un énorme MERCI pour tous vos gestes extraordinaires de solidarité au cours de cette année peu ordinaire.

Vous l'avez compris : dès que les conditions le permettront, l'équipe du Centre culturel, que je remercie chaleureusement pour son dynamisme et son engagement à mes côtés, est donc prête à redémarrer avec une foule d'activités et un seul objectif :

Que 2021 soit une meilleure année que celle qui vient de se terminer et que nous avons tous envie d'oublier.

La lumière brille enfin au bout du tunnel (sic).

A très vite et au plaisir de vous revoir.

* www.wallonie.be : Les Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) consistent à octroyer aux employeurs du secteur non marchand, des pouvoirs locaux et de l'enseignement une aide annuelle visant à subsidier partiellement la rémunération de travailleurs. Cette aide prend la forme de points APE ; une réduction importante des cotisations patronales de sécurité sociale ; une indexation automatique du montant de la subvention selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Le rôle du département de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Service Public de Wallonie est d'analyser les demandes d'octroi de points APE introduites par l'employeur. Le Forem, quant à lui, assure le paiement des points APE aux employeurs et octroie les passeports APE aux travailleurs.

Véronique Riez

**Présidente du Centre culturel de Momignies
Echevine de la culture, de l'enseignement et du tourisme**



**Visitez notre nouveau site dynamique et coloré
culturemomignies.be**

et suivez nos activités via Facebook.





Cette année, la Fête de Noël a connu une ambiance particulière. Après plusieurs éditions où le Kiosque fête Noël rassemblait sur la Grand-Place toutes les générations, favorisant ainsi la convivialité, le partage et l'émerveillement devant des spectacles exceptionnels, le coronavirus et les mesures de confinement ont interdit de se retrouver en nombre autour des chalets décorés des associations locales et des artisans et d'applaudir les performances artistiques des comédiens et artistes venus d'ailleurs.

Laissant derrière elle les souvenirs des années passées, l'équipe d'animation du Centre a réfléchi et laissé libre cours à son envie et son élan d'apporter un peu de magie de Noël en privilégiant le public des enfants des écoles de la commune.

Tout a été mis en œuvre pour amener une

animation/spectacle de qualité, clé sur porte au sein des implantations scolaires tous réseaux confondus, dans le respect des règles sanitaires.

Les 14 et 15 décembre, accompagnée du Père Noël, l'équipe d'animation a visité les 8 écoles avec en point d'orgue le spectacle de Victor Vincci intitulé « Les Magic Papys ».

Les marionnettes Motus, Ignace, Titus et Steeve ont suscité chez les enfants joie, émerveillement et rire.

Les gags et les bêtises de ces drôles de personnages ont fait réagir et amusé le jeune public.

Le mot magique « Sim Sala Bim » a accompagné les tours de magie les plus extravagants les uns des autres.

Cet entracte culturel dans un préau, dans une cour de récréation a permis aux 353 enfants de la maternelle à la 6ème année primaire de faire

une pause, de s'évader des préoccupations quotidiennes et du contexte anxigène lié à la pandémie.

Les applaudissements nourris, les nombreuses paroles de remerciement et de félicitation ont confirmé les bienfaits de cette initiative.

De son côté, Père Noël avait prévu pour chaque enfants des friandises et une peluche, distribuées ultérieurement par chaque enseignant dans sa classe. Parallèlement à la préparation de cette activité hors des murs, le Centre



Culturel a concrétisé la proposition d'une habitante de Macon : l'opération « Boîtes de Noël ». Cette action invitait la population à insérer dans une boîte à chaussures différents objets pouvant apporter douceur et réconfort au destinataire, femme, homme et enfant.



L'appel lancé par un toutes-boîtes a suscité l'engouement des habitants qui chaque jour venaient déposer une boîte de Noël garnie, décorée et enrubannée avec goût.

La salle d'accueil du Centre devenait au fil des jours un véritable magasin de cadeaux aux multiples couleurs.

Au total, 187 boîtes qui ont toutes été distribuées les 20 et 21 décembre par l'équipe du Centre Culturel et par les services partenaires de l'action (Plan de Cohésion sociale, Accueil Temps libre, Centre Public d'Action sociale, garage communal) aux habitants seuls et fragilisés ainsi qu'aux résidents des institutions pour personnes handicapées et âgées et à l'Entraide Pause Café. Dans le même temps, durant ces deux jours, les mêmes équipes aidées par les jeunes de Macquenoise et de Monceau-Imbrechies, ont apporté au domicile et dans les institutions d'hébergement, dans le respect des gestes barrières, les cougnous offerts par la Commune aux habitants âgés de 65 ans et plus.

Cette année, un Noël particulier à Momignies mais qui a connu des initiatives remplies de sens et d'humanité.

L'équipe d'animation du Centre, de la Commune et les partenaires sociaux ont souhaité ensemble garder cet esprit de Noël en apportant aux différents publics jeunes, moins jeunes et aînés un peu de douceur, d'attention, de solidarité et de réconfort.

Recevoir sur le pas de la porte un mot de bienvenue, un sourire, une parole de contentement, un merci sont autant de récompenses à cette mobilisation.

A notre tour de dire MERCI :

- A tous les habitants pour leur solidarité lors de l'opération « Boîtes de Noël » et pour leur accueil ;
- A la commune de Momignies ;
- Aux Directions et enseignants des 8 implantations scolaires ;
- Aux élèves de l'école secondaire de l'Heureux Abri section « Aide à la personne » ;
- Au Match de Momignies pour les bonbons et les peluches ;
- A Corinne Daubercies pour le don de friandises ;
- A l'agence ING pour son sponsoring ;
- Aux jeunes de Macquenoise et de Monceau-Imbrechies ;
- Aux partenaires locaux (PCS, ATL, Garage et personnel communal, CPAS, ...)

*Tous ensemble en avant pour 2021
avec espoir et confiance.*

Pour l'équipe d'animation :
Micheline Masay,
Directrice





PROJET : L' "ADN DE LA CULTURE"

L'ADN de la Culture est une démarche citoyenne regroupant Art, Nature et Culture et visant à une sensibilisation aux problématiques environnementales et climatiques. De manière ludique, interactive et expressive, ce projet s'adresse au tout public. Le Centre Culturel souhaite mettre toutes les facettes et fonctions culturelles au service du développement des thématiques environnementales et climatiques.



Ce projet se déroulera tout au long de l'année 2021. Les activités organisées pourraient être adaptées ou postposées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

- ✓ Sensibilisation dans les écoles sur les problématiques environnementales et climatiques.
Focus sur les déchets, leurs conséquences et leurs réductions.
- ✓ Ateliers artistiques dans les écoles.
Réalisation d'une œuvre d'art à partir des déchets dans les écoles de la Commune de Momignies.
- ✓ Ramassage des déchets dans les villages.
- ✓ Stage durant les vacances de Printemps sur "Les déchets et l'art".
- ✓ Conférence Jean-Pascal Van Ypersele: "Quel climat laisserons-nous aux jeunes générations?"
- ✓ Journée L'ADN de la Culture :
 - ◆ Sensibilisation sur le climat et les déchets
 - ◆ Exposition des œuvres d'art réalisées par les enfants
 - ◆ Marché du terroir et d'artisans locaux
 - ◆ Pièce de théâtre "T'es rien sans Terre"
- ✓ Séance cinéma sur climat
- ✓ Promenade Gourmande avec des producteurs locaux
- ✓ Réalisation de podcasts et vidéos tout au long de l'année

L'équipe d'animation a répondu à l'appel à projet lancé par la Fondation Désiré Jaumain « Sciences, Art & Culture » consacré à la lutte contre le marasme dans lequel le monde de la culture est plongé par la pandémie.

La candidature du Centre culturel « l'ADN de la Culture » a été retenue. Une subvention de 5000 € est accordée exclusivement pour la prise en charge de la rémunération des artistes, compagnie de théâtre,.. qui intégreront la démarche.

A la fin de ce projet, une Charte sera établie reprenant les idées, aspirations des personnes ayant participé aux activités. Cette charte deviendra alors l'outil de référence en matière de décisions prises sur le territoire de Momignies.

Cet outil va permettre de développer des valeurs de responsabilité, de citoyenneté, de respect, de solidarité et de bien-être. La démarche vise à développer un sentiment de fierté d'appartenir à une commune qui est non seulement sensible à la thématique du climat mais qui met en œuvre concrètement les éléments en faveur de la sauvegarde de la planète en activant les outils culturels du territoire.

Christine de l'équipe d'animation

Votre situation est unique...

Contactez-nous : 060 21 21 18

chimay@admr.be

ADMR asbl – Chimay

www.admr.be

Mieux vivre
chez vous

Notre engagement
au quotidien

Vous avez besoin d'un soutien pour accomplir certaines tâches de votre vie quotidienne ?

Les aides -familiales

Leur rôle est de vous permettre de continuer à vivre chez vous en vous assurant une qualité de vie. Leur mission s'exerce en étroite collaboration avec la famille et/ou l'entourage.



- Concrètement, elles peuvent :*
- *Entretenir vos pièces de vie*
 - *Repasser votre linge*
 - *Préparer vos repas*
 - *Vous accompagner pour faire vos courses*
 - *Vous aider pour des démarches administratives*
 - *Vous aider lors de la toilette*
 - ...

Elles peuvent également vous offrir une présence rassurante et sécurisante, une écoute, un dialogue, une aide au lever et/ou au coucher ou encore veiller à la prise de médicaments .

Tarif social, selon les revenus, barème de la RW à partir de 0,47 à 7,41€ maximum.

Vous éprouvez des difficultés dans vos tâches ménagères?

Les aides ménagères

Les Aides ménagères effectuent des travaux ménagers courants. Elles vous permettent de vivre dans un cadre propre et soigné.

Elles font partie d'une équipe et travaillent souvent en collaboration avec les aides familiales et les gardes à domicile.

Concrètement, elles peuvent :

- *Entretenir vos pièces de vie*
- *S'occuper de votre lessive*
- *Repasser votre linge*



Tarif de 8.10€/heure

Vous êtes malade ou handicapé(e) ? Vous avez besoin d'une présence importante à vos côtés?

Les gardes à domicile



Les gardes à domicile assurent nuit et jour une présence et une surveillance actives en optimisant votre bien-être mental, physique et social au quotidien et ce en partenariat avec votre entourage.

Concrètement, elles peuvent :

- *Vous maintenir dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène*
- *Veiller à la prise de votre médication conformément aux prescriptions médicales.*
- *Vous assurer un confort moral au travers d'échanges relationnels*
- *Veiller à ce que vos repas soient pris*
- ...

*Tarif de jour 8 €/heure,
tarif de nuit 6€/heure.*

Monceau-Imbrechies

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CABINET

N^o 26.

Léopold II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT,

Vu l'article 2 de la loi du 30 mars 1836 ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — *Monsieur Peannay*

est nommé bourgmestre de la commune de *Monceau-Imbrechies*
arrondissement de *Pesuni* en remplacement de
M _____

Art. 2. — Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à *Laeken* le 3 *Septembre* 1896.

(Signé) LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,
(Signé) SCHOLLAERT.

POUR EXPÉDITION CONFORME :

Le Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,
(Signé) GERMAIN.

POUR COPIE CONFORME :

Le Greffier provincial,



Il y a 125 ans, le 3 février 1896, Léopold II, Roi des Belges, nommait **Camille GERMAIN**, bourgmestre de Monceau-Imbrechies.

Camille (1832-1919) était le fils de Pierre Joseph né à Momignies le 24 mars 1797 et de Catherine MOTTE. Camille a épousé Virginie PAUPORTE.

En 1877, il est membre du Conseil communal qui approuve le cahier des charges relatif à la construction de la maison communale.

Sans doute a-t-il transmis son attirance pour la gestion communale à son petit-fils Pierre qui a ceint l'écharpe mayorale à Macquenoise.

Dans son livre « Histoire de Monceau-Imbrechies », Léon GOETHUYS signale d'autres bourgmestres du XIXème siècle:

Onésime DESCHAMPS (14/07/1819-06/05/1868) était à la tête de la commune depuis 1849.

Louis CORNIL est mentionné comme bourgmestre en 1872.

Jean-Baptiste REVELART, échevin de 1857 à 1875, fut bourgmestre de 1876 à 1878. Il est décédé en 1886.

Jacques BOUDRU fut mayeur sous l'administration hollandaise.

Sources: Léon GOETHUYS, généalogie de la famille Germain.

Franz CORNET.

« Pause café », ce lieu magique qui souffle ses 20 bougies



20 ans en 2020, ce sont les années de Pause café. Un anniversaire que nous aurions aimé fêter avec vous. Nous sommes toutefois heureuses de partager ces quelques souvenirs.

Ça aurait dû être un beau moment festif, mais la COVID 19 est passé par là, ce n'est que partie remise. Ce mardi après-midi, comme tous les mardis depuis des années, le groupe de Pause-Café se réunit. Pour respecter les mesures sanitaires, c'est dehors, sous ce soleil de septembre, un peu trop chaud pour la saison, que nous avons poursuivi notre réunion.

Chacune est invitée à relater un moment, une anecdote qui l'a marquée durant ces 20 ans.

Monique G partage le souvenir de la fête d'inauguration de la nouvelle « petite maison », Elle a été agrandie, elles étaient fières du résultat ! Jacqueline enchaîne, « Moi aussi, c'est ce moment-là, qui me vient en tête, c'était la fête, il y avait beaucoup de monde, la marche, le repas. ». Marie Jenny garde aussi à l'esprit la fierté de cette maison agrandie et embellie.

Christiane G. se souvient « Quand on a commencé la banque alimentaire, avant les travaux, il faisait froid. On mettait des gants et un bonnet pour faire les colis. Un jour, une étagère est tombée, les paquets de soupe se sont répandus partout ! Et le wc qui ne fermait pas bien, on aurait bien été constipé pour ne pas y aller ! » ... Marie Jenny « Il était dehors, dans le froid ! »

Christiane P « Moi, ce qui m'étonne, c'est que le mouvement dure, il y a toujours des nouvelles femmes qui arrivent. Ce que j'ai adoré, ce sont les repas de Noël, les petites saynètes, puis Sœur Anne qui dansait ! » Monique G : « On a fait les vamps avec Monique ! » Christiane renchérit : « Après le repas, on boit un coup entre nous, puis le lendemain, on mange les restes ... en buvant encore un coup ! Plusieurs personnes ont fait le père Noël. Mais il y avait aussi des moments de recueils »

Arlette qui a rejoint le groupe depuis peu, nous explique combien elle a été bousculée par notre combativité. Monique L. le confirme « Dans chaque difficulté, nous faisons groupe pour avancer, toutes y mettent de l'énergie pour continuer à accueillir dignement les 80 familles à la banque alimentaire » Elle ajoute « Moi, je me souviens quand on en a rêvé de la maison. A l'époque les réunions avaient lieu chez l'une, puis chez l'autre, on était à l'étroit. On était au coin de la rue, devant la salle Nordron, on sortait d'une réunion avec Christiane H. Monique G a dit « Si on avait une maison ! » ... puis on a regardé en face et elle a ajouté « Tiens la petite maison là, elle est vide ! » C'est ainsi que l'aventure a commencé ! Je me souviens le jour où on a ouvert la porte, avec la clef ! »

Monique L « On en a fait des actions : manifestations, Marche Mondiale des Femmes » Marie Jenny ajoute « Sylvie est partie à New York ! ». Monique L. poursuit « Les formations, les ateliers de peinture, les cours de couture, les actions politiques, les interpellations politiques lors des élections communales, les informations avec différents services, Depuis peu, on organise un voyage avec les bénéficiaires de l'Entraide ... On a tout fait ! Il y a eu aussi des combats perdus, mais ce que l'on fête, ce sont les combats gagnés ! »

Christiane P raconte : « La petite maison, avant c'était l'étable avec les vaches des petites sœurs. Les sœurs demandaient un taureau pour leurs vaches et quand ça n'avait pas fonctionné, elles revenaient chez nous et elles disaient « La vache, elle en demande encore ! » » Marie nous explique qu'après, elle y a donné cours pendant 6 mois, le temps des travaux dans l'école. L'inspecteur lui avait dit « Madame, j'ai déjà vu pas mal de chose dans ma vie, mais donner cours dans une étable, ça jamais ! »

L'après-midi se termine, on rentre les chaises et tant pis pour le COVID, on se fait quand même un petit café ... Il faut dire que les femmes sont résistantes dans ce lieu magique.



Le service d'Entraide St-Vincent de Paul – Pause café

fonctionne dans les difficultés actuelles. Il a besoin de votre solidarité. En effet, nos soupers d'octobre (lutte pauvreté et de Noël) n'ont pu être organisés, ce qui engendre un manque crucial de moyens financiers indispensables aux achats complémentaires (viande, les douceurs destinées aux enfants, ...)

Un tout grand merci à ceux et celles qui aident financièrement ou qui donnent de leur temps. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de ce service.

Un tout grand merci également à l'Administration communale de Momignies et aux différents services qui ont permis d'embellir les fêtes de fin d'année de nombreuses familles.

Envie d'aider ? Contacter Marie Genny au 060/51.22.27 ou Monique au 060/51.16.51

Envie d'aider financièrement ? Entraide St-Vincent de Paul – Pause café Momignies

Compte BE30-0003-2513-5411

Avec attestation fiscale : St-Vincent de Paul Bruxelles

Compte BE02-3100-3593-3940

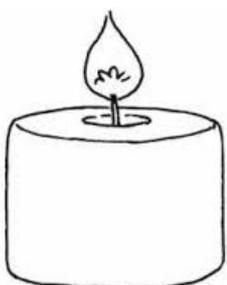
Communication : soutien Pause café Momignies



Le ciel est gris et le monde est sombre.

Pourtant, en ce Noël une lumière nous est offerte, celle de l'espérance.

Puisse cette espérance de Noël nous accompagner tout au long de 2021.

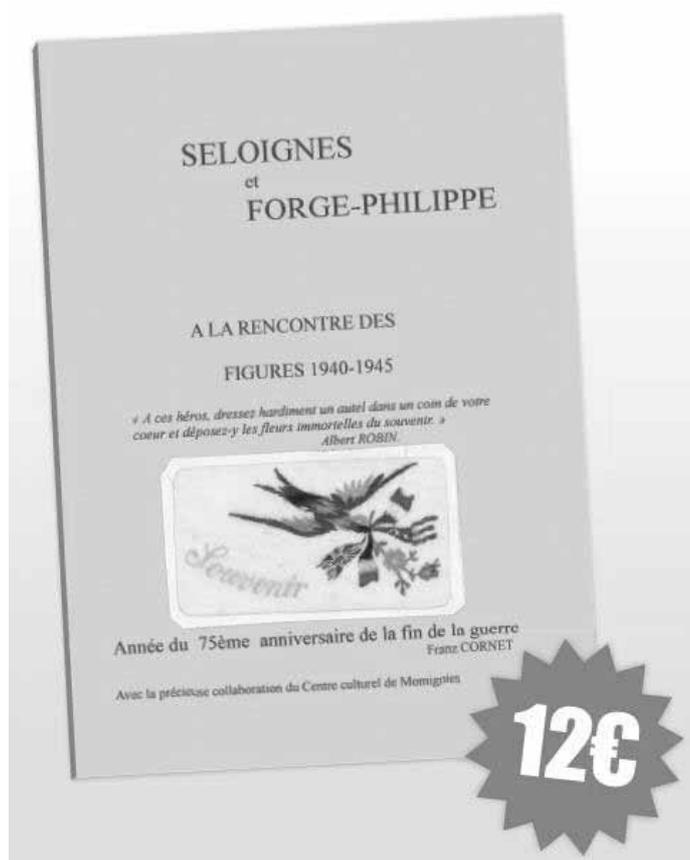


Pause café – Vie féminine



vie féminine

NOUVEAU !



En vente

Au Centre Culturel
à Momignies

À la boulangerie Nollet
à Seloignes

Chez l'auteur,
chemin Sart Gérome, 31
6590 Momignies.
Tel : 060/51 14 97



CERCLE HORTICOLE DE MOMIGNIES

Momigniennes, Momigniens

Oublions vite cette année 2020 et laissons place à cette nouvelle année !

2020, année morose où nous avons dû affronter le coronavirus tout en restant confinés, nous privant de toutes rencontres entre voisins, amis, sans l'ombre d'un véritable échange. Tout cela en vivant à l'abri de cet ennemi invisible et bien évidemment sans aucune possibilité de partager notre loisir au sein du Cercle horticole de Momignies.

C'est pour contrer ces différentes raisons que nous devons espérer une lueur d'espoir pour 2021, afin que notre Cercle horticole reprenne le droit chemin de ses réunions, de ses rencontres et de ses moments d'échange.

Alors pourquoi ne pas venir vous divertir avec nous, passer quelques heures de détente, échanger vos idées, noter au passage quelques astuces pour votre potager ?

Pour toutes ces bonnes raisons notre Cercle horticole recherche des nouveaux membres. Nous souhaitons étoffer notre Cercle afin de passer de bons moments conviviaux ensemble sur le thème de l'horticulture.

Vous trouverez ci-dessous les futures réunions sous réserve bien évidemment des différentes modifications imposées par les circonstances que nous connaissons. N'ayez pas peur de prendre des renseignements auprès du comité cela n'engage à rien.

Le Cercle horticole vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Pour le Comité, Willy Dupres, 0476 56 55 97 ou par mail à willy.dupres@skynet.be

<u>Conférenciers</u>	<u>Thèmes</u>	<u>Dates et heure</u>	<u>Adresse</u>
Dupres Willy	La culture des plantes vivaces.	15-03-21 19h00	route de Macon n° 4 6590 MOMIGNIES
Mary André	Taille des arbres et arbustes.	19-04-21 19h00	route de Macon n° 4 6590 MOMIGNIES
Dupres Willy	La culture du géranium et sa multiplication.	17-05-21 19h00	route de Macon n° 4 6590 MOMIGNIES
Mary André	Culture et conservation des bulbes à fleurs.	21-06-21 19h00	route de Macon n° 4 6590 MOMIGNIES
Dupres Willy	Aménagement d'une mare naturelle.	20-09-21 19h00	route de Macon n° 4 6590 MOMIGNIES
Demoulin Raphaël	La rotation des cultures, pourquoi, comment ?	25-10-21 19h00	route de Macon n° 4 6590 MOMIGNIES

Chaleureusement, à vos côtés,
en attendant de vous retrouver
et d'échanger dès que les conditions le permettront,
prenez bien soin de vous et de vos proches.

The image features two hands, one on the left and one on the right, positioned to form a heart shape. The hands are light-skinned and appear to be holding each other. In the center of the heart formed by the hands is a vibrant red tree with a dark trunk. The tree is set against a background of a blue sky with white clouds. Below the tree is a field of red flowers, possibly poppies, with some white flowers interspersed. The overall scene is warm and symbolic of care and support.

La Commune de Momignies,
Le Centre culturel de Momignies,
Le Plan de Cohésion sociale,
L'ATL,
Le CPAS,
Le Garage communal.

BESOIN D'AIDE ?
0498/78.28.24